



# COMITE MONDIAL POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

[www.wcfel.org](http://www.wcfel.org)

## RAPPORT DE LA CONFINTEA VI



**6<sup>ème</sup> Conférence  
internationale de  
l'éducation des  
adultes  
UNESCO  
Belém - Brésil  
1- 4 Décembre 2009**

## SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b>	Page 3
<b>1. AVANT-PROPOS</b>	Page 4
<b>2. RAPPEL HISTORIQUE</b>	Page 10
<b>3. PREPARATION DE LA CONFINTEA VI</b>	Page 15
<b>4. LES CONFERENCES REGIONALES PREPARATOIRES</b>	Page 17
<b>5. LE RAPPORT MONDIAL SUR L'APPRENTISSAGE ET L'EDUCATION DES ADULTES</b>	Page 21
<ul style="list-style-type: none"><li>• Chapitre 1 : Importance de l'apprentissage et de l'éducation des adultes</li><li>• Chapitre 2 : Les politiques et le cadre de gouvernance de l'éducation des adultes</li><li>• Chapitre 3 : l'offre en matière d'éducation des adultes</li><li>• Chapitre 4 : Participation et équité dans le domaine de l'éducation des adultes</li><li>• Chapitre 5 : Qualité de l'éducation des adultes</li><li>• Chapitre 6 : Financement de l'éducation des adultes</li></ul>	
<b>ANNEXES</b>	Page 33
<ul style="list-style-type: none"><li>a. Message de BAN KI-MOON, Secrétaire général des Nations Unies</li><li>b. Message de Irina BOKOVA, Directrice générale de l'UNESCO</li><li>c. Entretien avec Adama OUANE, Directeur de l'Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie et Secrétaire général de la CONFINTEA VI</li><li>d. Message vidéo adressé à la CONFINTEA VI par Jacques DELORS</li><li>e. Intervention de Paul BELANGER, Président du Conseil international de l'éducation des adultes (ICAE)</li><li>f. Communiqué de presse de l'UNESCO</li></ul>	

## EDITORIAL

La participation du Comité mondial pour l'éducation et la formation tout au long de la vie a été riche d'enseignement. Elle permet d'avoir une idée plus précise sur les tendances mondiales dans le domaine de la formation des adultes. La première conclusion que nous tirons des travaux de Belém, c'est que la quasi-totalité des acteurs de l'éducation et de la formation dans le monde considère que le principal défi est d'ancrer la politique de l'éducation des adultes dans une politique de l'apprentissage tout au long de la vie qui embrasse la totalité du continuum qui va de l'alphabétisation de base à la formation professionnelle, au développement des ressources humaines et à la formation continue. Il s'agit de mettre en place un cadre qui permette de mieux articuler les différents types formel, non formel et informel d'éducation des adultes au sein d'un système cohérent. Cette conception holistique, qui avait été affirmée dès la CONFINTEA V (Hambourg 1997), plaide pour que l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle s'inscrivent dans la perspective d'un apprentissage couvrant tous les aspects et toutes les phases de la vie. Par ailleurs, la sphère mondiale de l'éducation et de la formation est marquée par des inégalités d'accès. De nombreux pays en voie de développement ou émergents privilégient leur politique d'alphabétisation et de scolarisation des enfants dans le cadre des « Objectifs du millénaire pour le développement ». Il a été rappelé que le taux de participation à l'éducation et à la formation est très lié au niveau de développement socio-économique du pays. Partout, ce sont les plus formés qui continuent de se former dans les dispositifs de formation d'adultes. La question de la place des filles et des femmes dans l'éducation et la formation a été très présente dans l'ensemble des travaux de la CONFINTEA VI. Il ressort des débats que le rôle des technologies de l'information et de la communication et des entreprises dans la formation des adultes a été sous-estimé. La Corée du sud a été présentée comme un pays exemplaire en matière de politique d'apprentissage tout au long de la vie. La déclaration finale insiste sur le lien entre la rhétorique à l'action : comment passer du « Pourquoi » au « Comment » ?

Yves ATTOU et Evelyne DERET  
Délégués du Comité mondial à la CONFINTEA VI

## **1. AVANT-PROPOS**

La 6<sup>ème</sup> Conférence internationale de l'éducation des adultes ([www.unesco.org/confinteavi](http://www.unesco.org/confinteavi)) a accueilli 1500 délégués représentant les 180 états membres de l'Unesco et les organisations internationales. Les travaux de cette rencontre étaient centrés sur le Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes. Les résultats escomptés concernaient les 4 thèmes suivants :

1. le droit à l'éducation,
2. l'apprentissage tout au long de la vie,
3. les politiques et pratiques efficaces,
4. la création d'une initiative internationale permettant le partage des pratiques, l'élaboration de cadres de reconnaissance et de validation de toutes les formes d'apprentissage.

Elle a été précédée par le Forum international de la société civile ([www.fisc2009.org](http://www.fisc2009.org)) regroupant 400 délégués d'organisations agissant dans le secteur social et solidaire.



*Le Comité mondial pour l'éducation et la formation tout au long de la vie était représenté par Yves ATTOU, Président (sur la photo) et Evelyne DERET, Secrétaire générale.*

L'étude de l'ensemble des travaux préparatoires de la CONFINTEA VI ainsi que les débats et le Cadre d'action (Déclaration finale<sup>1</sup>) permettent d'établir une liste des grandes tendances mondiales de l'éducation et de la formation des adultes :



### **1- Au plan conceptuel :**

**La notion et l'approche holistique de l'éducation et de la formation tout au long de la vie est maintenant partagée par les pays.** La CONFINTEA VI prenait appui sur cette conception holistique établie lors de la CONFINTEA V (Hambourg 1997<sup>2</sup>) qui considère que l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle s'inscrivent dans la perspective d'un apprentissage couvrant tous les aspects et toutes les phases de la vie. Ce thème était déjà présent dès la CONFINTEA III à Tokyo en 1972.

Aussi le thème de l'apprentissage tout au long de la vie a-t-il été présent dans la quasi-totalité des interventions. La Corée du sud a été citée comme le pays exemplaire en matière de politique d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Certes l'éducation des adultes est perçue différemment selon les pays développés ou les pays en développement : les premiers ont insisté sur la reconnaissance des acquis de l'expérience, sur l'illettrisme et l'employabilité (région paneuropéenne). Les seconds ont centré leur intervention sur la lutte contre l'analphabétisme et l'accès à l'éducation de base (écrire, lire, compter) (régions Amérique Latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Afrique, Région Arabe). Il est clair que l'approche en matière d'éducation des adultes change en fonction du développement socio-économique. L'éducation de base est la principale forme d'enseignement en Afrique (93%), dans les Pays Arabes (84%) et en Amérique Latine (96%), ce qui n'est pas surprenant puisque ce sont les Régions où vivent la majorité des 774 millions d'analphabètes. La formation professionnelle liée à l'emploi domine en Asie (83%) et en Europe (89%). A mesure que les pays se développent, l'ampleur de l'offre éducative s'accroît pour couvrir un plus large éventail de contenus, de finalités et de programmes. En général, il existe une corrélation entre les taux de participation et le niveau de développement économique. En moyenne, plus le pays est prospère, plus le taux de participation est élevé.

**Mais surtout il faut noter que la représentation de la notion reste fortement porteuse**

<sup>1</sup> Cadre d'action de la CONFINTEA VI

[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/working\\_documents/confinteavi\\_framework\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/working_documents/confinteavi_framework_fr.pdf)

<sup>2</sup> Voir note n°1

**d'ambivalente:** l'éducation des adultes est encore vue de deux manières : un droit de l'homme, un moyen de transformer les individus, les communautés, les sociétés et un facteur de développement économique (qui prédomine à l'heure actuelle).

## **2- En ce qui concerne la gouvernance**

**Les attentes envers l'UNESCO restent fortes :** les pays en développement étaient représentés par des délégations conduites par un ministre alors que les pays développés étaient représentés par des responsables des administrations centrales des ministères. Cela s'explique par le fait que les pays en développement attendent beaucoup plus de l'UNESCO que les pays développés. Avec 96% de réponses positives et 37 ministres présents, l'Afrique était le continent le mieux représenté.

**Mais le principe d'une gouvernance partagée et décentralisée prévaut :** l'importance des partenariats entre Etat, société civile et secteur privé a été réaffirmée. Il faut faire travailler ensemble tous les intervenants qui pèsent sur les problèmes d'éducation : ministères (pas éducation nationale), représentants de la société civile, apprenants, experts pour une synergie et dans une logique d'objectifs et de résultats. La plupart des rapports nationaux qualifient la gouvernance de l'éducation des adultes de décentralisée. Rares sont les pays qui ont voté des lois assignant des objectifs et des règles à ce secteur. Plus rares encore sont ceux qui ont établi un cadre définissant les responsabilités. Il en résulte des systèmes de gouvernance flous, qui favorisent une diversité mais une moindre visibilité.

**Les politiques gouvernementales restent premières pour promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie :** 82% des rapports nationaux déclarent que l'éducation des adultes relève directement ou indirectement d'une certaine forme de politique gouvernementale. Mais 36% disent avoir mis en place une politique de l'éducation des adultes depuis 1997. Adoptée en 2000, la stratégie de Lisbonne considère l'apprentissage tout au long de la vie comme un moyen essentiel de faire de l'Europe la Région la plus compétitive.

Cependant il est noté que l'offre du secteur privé dans le domaine de l'éducation des adultes s'est développée ces dix dernières années. La privatisation et la commercialisation a modifié la structure de l'offre en matière d'éducation des adultes. Simultanément, la participation de la société civile est de plus en plus importante.

Et de façon plus générale, l'éducation de base reste assurée par le secteur public et la société civile. Le secteur privé est plus porté vers la formation professionnelle sur le lieu de travail. L'offre publique se limite aux objectifs minimums de l'éducation de base. Au delà de l'offre

publique minimale, l'offre est laissée au secteur privé, à des fournisseurs commerciaux ou des organisations de la société civile, dont les prestations sont soumises à la loi de l'offre et de la demande.

En ce qui concerne les inégalités d'accès, le constat est commun et partagé par tous les pays : il existe des inégalités, dans le cadre d'une participation globalement basse, selon le sexe, la situation géographique, l'âge ou le statut économique. Par ailleurs, ceux qui ont le moins d'éducation continuent d'en recevoir le moins. Pour accroître la participation sont citées des mesures telles que les politiques ciblées, des programmes axés sur des groupes spécifiques ou la création de communautés d'apprentissage.

Et les femmes sont les premières touchées. Au-delà, il faut noter que les femmes et l'apprentissage tout au long de la vie ont été étroitement associés tout au long de la conférence. La formation des femmes a fait l'objet de nombreuses citations dans un très grand nombre d'interventions et par presque tous les pays. Les questions abordées étaient celles de l'inégalité qui persiste dans leur accès à l'éducation et la formation, celle de la nécessité de les inclure dans l'effort de formation compte tenu de leur poids économique dans les logiques de développement et enfin les questions de l'impact de leur formation sur l'éducation des enfants, sur la santé, sur l'environnement. C'est l'occasion de souligner que ce qui relevait jusqu'alors de politiques sociales comme l'éducation relèvent maintenant pour tous les pays du droit humain. C'est un glissement qui est le résultat positif de la démarche engagée pour le droit à l'éducation. Elle a permis que d'autres domaines comme la santé, la justice qui relevaient eux aussi de politiques sociales relatives ... relèvent maintenant du droit. Ce qui n'est pas un mince progrès.

### **3- En ce qui concerne les financements**

**Le constat d'une absence de données fiables est partagée par tous** : compte tenu de la diversité des conceptions, il est difficile d'obtenir des données comparables sur le financement de l'éducation des adultes. Seuls 37% des pays donnent des informations sur les crédits budgétaires réservés à l'éducation des adultes. Seuls quelques pays développés ont atteints les objectifs recommandés tendant à consacrer 6% du PIB à l'éducation

Les sources de financement pour l'éducation des adultes sont diverses. Seuls 24% des pays ont mentionné une source de financement unique. Les gouvernements restent la principale source de financement. mais, le secteur privé, la société civile, les organismes donateurs internationaux et les individus apportent une contribution significative.

La crise actuelle impose une mobilisation de ressources qui existent mais qui ne sont pas

utilisées efficacement du fait d'un manque d'approche holistique et globale du problème d'éducation par les gouvernements.

#### **4- Une préoccupation commune à tous : l'évaluation des actions engagés**

Il est noté que les **progrès sont insuffisants** : les engagements fermes exprimés lors de la CONFINTEA V à Hambourg (1997<sup>3</sup>) n'ont pas abouti à l'affectation de ressources correspondantes en faveur de l'éducation des adultes tant au plan national qu'au plan international. Les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous sont nettement insuffisants. Les efforts se concentrent sur la généralisation de l'enseignement primaire ce qui marginalise les objectifs relatifs à l'alphabétisation et à l'apprentissage tout au long de la vie. D'autant que l'éducation des adultes est absente des «objectifs du millénaire pour le développement (OMD)». La proportion d'adultes qui n'ont pas achevé leurs études primaires atteste d'une importante demande non satisfaite.

**Les différences Nord-Sud** conduisent à une absence de compréhension commune de l'apprentissage des adultes et crée une fracture du discours sur les politiques. Le Nord développe l'apprentissage tout au long de la vie. Le Sud se concentre sur l'éducation des adultes.

#### **LES PERSPECTIVES**

**De la parole aux actes** : la conférence a été dominée par le souci du lien entre la rhétorique et l'action, le passage du « pourquoi » au « comment ». Depuis 1949 et après 5 CONFINTEA, il apparaît qu'il faut maintenant agir vraiment !

a) **Vers une politique intégrée d'apprentissage tout au long de la vie** : selon l'UNESCO, « le principal défi est d'ancrer la politique de l'éducation des adultes dans une politique de l'apprentissage tout au long de la vie qui embrasse la totalité du continuum qui va de l'alphabétisation de base à la formation professionnelle, au développement des ressources humaines et à la formation continue. **L'Etat doit avoir le souci de mettre en place un cadre qui permette de mieux articuler les différents types formel, non formel et informel d'éducation des adultes au sein d'un système cohérent** »

**La déclaration finale** affirme que face aux enjeux mondiaux et aux défis éducatifs,

---

<sup>3</sup> voir note n°1



l'apprentissage tout au long de la vie « du berceau à la tombe », est une philosophie, un cadre de pensée et un principe d'organisation de toute l'éducation, basés sur des valeurs humanistes et démocratiques globales d'inclusion et d'émancipation, ouvrant la voie à une société de savoirs. L'apprentissage et l'éducation des adultes constituent une composante importante du processus d'apprentissage tout au long de la vie, système continu qui intègre les formes d'apprentissage formelles, non formelles et informelles.

b) **Vers une reconnaissance des acquis** : la déclaration finale préconise la mise en place de structures et mécanismes de reconnaissance, de validation et d'accréditation de toutes les formes d'apprentissage en établissant des systèmes d'équivalence.

c) vers une **coopération transnationale** : les pays présents ont décidé de favoriser la coopération transnationale par des projets et des réseaux de partage de savoir-faire et de pratiques novatrices. Il a été décidé d'établir à intervalles réguliers un rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes.

d) **Des défis qui restent entiers** :

- l'éducation des adultes ne figure pas parmi les priorités et la crise lui porte un coup fatal dans certains pays
- les ressources existent mais ne sont pas suffisamment mobilisées
- les synergies entre les différentes formes d'apprentissages sont à construire en termes d'approche pédagogique, de partenariats...
- la culture de l'évaluation en matière d'éducation est très inégalement partagée.

e) **Les points clés de la démarche à mettre en œuvre** :

- **institutionnaliser l'éducation tout au long de la vie** : lui donner un cadre juridique et légal ainsi qu'institutionnel en inscrivant orientations et priorités dans des lois ;
- **mobiliser tous les acteurs** : gouvernements, ministères, responsables de la société civile, entreprises, territoires, villes sur des objectifs partagés ;
- **s'appuyer sur les réseaux** qui doivent travailler ensemble et les médias qui peuvent les relayer ;
- **créer les partenariats** qui vont permettre de mobiliser les ressources, de créer des synergies et lever les obstacles au développement de l'éducation tout au long de la vie

;

- **s'appuyer sur le développement** et les programmes des pays selon leur situation et leur contextes;
- **se donner les moyens d'un suivi** des objectifs et des **résultats**.



## **2. RAPPEL HISTORIQUE**

La COFINTEA VI s'inscrit dans une série de rencontres mondiales organisées par l'UNESCO sur l'éducation et la formation des adultes tous les douze ou treize ans, depuis 1949. Ces réunions constituent un exemple et un témoignage vivant de la pertinence et du pouvoir de mandat de convocation de l'organisation.

### **Résumé des six conférences d'après le FISC :**

[http://www.fisc2009.org/fra/index.php?option=com\\_content&view=article&id=16&Itemid=20](http://www.fisc2009.org/fra/index.php?option=com_content&view=article&id=16&Itemid=20)

#### **CONFINTEA I : 1949 - ELSENEUR (DANEMARK)**



La première Conférence internationale sur l'éducation des jeunes et des adultes a eu lieu à Elseneur, Danemark, en 1949, dans un contexte de post-guerre et de prises de décisions à la recherche de la paix. Ils se sont réunis 106 délégués, 21 organisations internationales et 27 pays, à savoir : L'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Chine, le Danemark, l'Egypte, la Finlande, la France, la Grande Bretagne, l'Iran, l'Italie, le Liban, la Hollande, le Nicaragua, la Norvège, le Pakistan, la Suède, la Suisse, la Syrie, la Thaïlande, la Turquie, les États-Unis. Le Brésil n'a pas participé à cette première réunion, bien qu'il ait participé à la Campagne à Beyrouth en 1948 et qu'il ait été le siège du Séminaire Interaméricain en 1949. Quatre commissions de délégués ont fait les recommandations suivantes :

- **Que les contenus de l'Éducation des jeunes et des adultes soient en conformité avec leurs spécificités et leurs fonctionnalités ;**
- **Que l'éducation soit ouverte, sans conditions préalables ;**
- **Qu'il était nécessaire de débattre sur les problèmes des institutions et des organisations par rapport à l'offre ;**
- **Que des recherches sur des méthodes, des techniques et l'appui permanent soient faites ;**
- **Que l'éducation des jeunes et des adultes serait développée sur la base de l'esprit de tolérance, devant travailler dans le but de rapprocher les peuples, non seulement les gouvernements, et**
- **Que les conditions de vie des populations soient prises en considération afin de favoriser des situations de paix et d'intercompréhension.**

Les délégués se sont mis d'accord sur la continuité de la Conférence en raison de l'urgence de l'Éducation des jeunes et des adultes à l'échelle mondiale.

## CONFINTEA II : 1960 - MONTREAL (CANADA)



La deuxième CONFINTEA s'est développée en 1960 à Montréal, Canada. Sous la prémisse d'un monde en processus de changement, d'une croissance économique accélérée et d'une intense discussion autour du rôle des États face à l'éducation des jeunes et des adultes, 47 États Membres de l'UNESCO, 2 États observateurs, 2 États associés et 46 ONG s'y sont rassemblés.

Chaque pays membre a élaboré son rapport national sur la base des sujets suivants : 1. Nature, objectif et contenus de l'Éducation des Jeunes et des Adultes ; 2. Éducation citoyenne (in civics) ; 3. Loisirs et activités culturelles ; 4. Musées et bibliothèques ; 5. Universités ; 6. Responsabilité vers l'éducation des jeunes et des adultes ; 7. Urbanisation ; 8. Éducation des femmes.

Le résultat principal de cette deuxième Conférence a été la consolidation de la **Déclaration de la Conférence Mondiale de l'Éducation des Jeunes et des Adultes**, qui envisageait un débat sur le contexte de l'augmentation de la population, les nouvelles technologies, l'industrialisation et les défis des nouvelles générations, ainsi que l'apprentissage comme tâche mondiale où les pays les plus riches devraient collaborer avec les moins développés.

.

## CONFINTEA III : 1972 - TOKYO (JAPON)



En 1972, à la ville de Tokyo (Japon), s'est développée la troisième CONFINTEA, qui a réuni 82 États Membres, 3 États en tant qu'observateurs (y compris Cuba), 3 organisations appartenant aux Nations Unies et 37 organisations internationales. En travaillant les sujets de l'Éducation des adultes et l'alphabetisation, les media et la culture, on a parié sur les prémisses que l'Éducation des jeunes et des adultes aurait, comme élément essentiel, l'apprentissage tout au long de la vie, et que ce serait important de faire des efforts pour renforcer la démocratie et préparer la lutte mondiale pour diminuer les taux d'analphabétisme. Après avoir constaté que

l'institution scolaire n'assure pas une éducation intégrale, on décide d'élargir le concept de systèmes d'éducation et d'y inclure les catégories d'enseignement scolaire et extrascolaire, comprenant des étudiants de tous âges. Le rapport final a conclu que l'Éducation des jeunes et des adultes est un facteur fondamental dans le processus de démocratisation, dans le développement de l'éducation et dans le développement économique, social et culturel des nations, tout en étant une partie intégrante du système éducatif depuis la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie.

#### **CONFINTEA IV : 1985 – PARIS (FRANCE)**



Sous le thème « Apprendre est la clé du monde », des représentants de 112 États Membres, Agences des Nations Unies et ONG se sont réunis à Paris, France, en 1985. Cette rencontre a mis l'accent sur l'importance de reconnaître le droit d'apprendre comme le plus grand défi pour l'humanité. La conférence a entendu par droit celui d'apprendre à lire et à écrire, de mettre en question et d'analyser, d'imaginer et

de créer, de lire le propre monde et d'écrire l'histoire, d'avoir accès aux ressources éducatives et de développer des capacités individuelles et collectives, et elle a eu une incidence sur les lacunes des actions gouvernementales quant au respect du droit de milliers de citoyens de passer par les pupitres des écoles avec des propositions adéquates et de qualité. En même temps, l'ICAE – le Conseil International d'Éducation des Adultes – a créé, parallèlement à la Conférence, un caucus d'ONG et de gouvernements progressistes qui se sont réunis pour matérialiser l'adhésion à la Déclaration sur le droit d'apprendre. Les gouvernements de la Chine, du Canada, des pays Nordiques, de l'Inde et de la Ligue Arabe ont appuyé ce mouvement.

#### **CONFINTEA V : 1997- HAMBOURG (ALLEMAGNE)**



La CONFINTEA V a été réalisée en 1997 à Hambourg, Allemagne, dans un contexte de continuité par rapport à d'autres Conférences Internationales qui s'étaient développées à cette même époque. Cette conférence a marqué l'histoire de l'EJA de façon singulière car elle a mis en route un fort mouvement de préparation mondiale avec un anticipation

déterminée. Elle s'est développée à partir d'un vaste processus de consultations préparatoires

(IRELAND, 2000:15) faites dans les cinq grandes régions du monde considérées par l'UNESCO, ajoutées à la Consultation Collective des ONG, d'où les rapports pour la Conférence Internationale se sont consolidés.

Sous le thème de l'Apprentissage des jeunes et des adultes comme un outil, un droit, un plaisir et une responsabilité, plus de 170 États Membres, 500 ONG et près de 1 300 personnes ont participé à l'événement. Dans cette conférence, la mobilisation a traversée les frontières thématiques et celles de l'action : avec le leadership de l'ICAE et d'alliances avec des gouvernements progressistes, une intense mobilisation d'ONG et du mouvement des femmes (le Réseau d'éducation populaire entre femmes d'Amérique Latine et les Caraïbes - REPEM, et le Bureau d'Éducation et de Genre de l'ICAE - GEO/ICAE) s'est produite, quoique sans droit de vote.

### **CONFINTEA V +6 : 2003 BANGKOK (THAÏLANDE)**



En 2003, les États Membres de l'UNESCO ont été convoqués à réexaminer les engagements avec l'EJA signés à la Conférence en 1997. La réunion pour le bilan de mi-parcours de la CONFINTEA V a eu lieu à Bangkok, sous l'influence de l'atmosphère du Forum Social Mondial. Cette rencontre a été un appel à la responsabilité des états membres dans le but de mettre en application l'Agenda d'Hambourg<sup>4</sup> et de faire le point pour la réalisation de la CONFINTEA VI en 2009. On a mis l'accent aussi sur le besoin de créer des instruments de plaidoyer pour l'Éducation des jeunes et des adultes, tant à l'échelle locale que mondiale, dans des espaces à l'intérieur et à l'extérieur de l'UNESCO. Dans cette réunion, la participation des ONG a été assez organisée et, contrairement à l'expérience d'autres années, les États Membres n'ont pas envoyé des délégations de haut profil.

---

<sup>4</sup> Voir note n°1

### **3. PREPARATION DE LA CONFINTEA VI**



[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/press/confinteavi\\_history\\_overview\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/press/confinteavi_history_overview_fr.pdf)

La Conférence de Hambourg, CONFINTEA V, a marqué un tournant dans la reconnaissance mondiale de l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle, ainsi que dans l'engagement en leur faveur. Elle a attiré l'attention sur le fait que l'apprentissage à l'âge adulte et l'éducation non formelle sont des éléments incontournables de l'apprentissage tout au long de la vie. En adoptant deux documents historiques à l'issue de la Conférence (la Déclaration de Hambourg<sup>5</sup> et l'Agenda pour l'avenir), les délégués ont insisté sur le fait que l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie sont des instruments clés pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle portant sur la démocratie, la paix et les droits fondamentaux, le respect de la diversité et la résolution des conflits, la pérennité économique et écologique et le perfectionnement de la main-d'oeuvre.

Cette conception holistique de l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle établie par CONFINTEA V est le fondement sur lequel s'appuiera CONFINTEA VI. Cette dernière consolidera la reconnaissance de l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle dans la perspective d'un apprentissage couvrant tous les aspects et toutes les phases de la vie. Son vaste programme intégrera la multitude et la diversité des formules, modes, lieux d'implantation et thèmes existants aujourd'hui en apprentissage des adultes et éducation non formelle. Mais l'objectif premier de CONFINTEA VI consiste à harmoniser l'apprentissage des adultes et l'éducation non formelle avec les autres programmes internationaux d'éducation et de développement (Éducation pour tous/EPT, Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation/DNUA, Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir/LIFE, Objectifs du Millénaire pour le développement/OMD), et à intégrer l'apprentissage des adultes et l'éducation non formelle dans les stratégies nationales

---

<sup>5</sup> <http://www.unesco.org/education/nfsunesco/doc/hambourg.htm>

sectorielles. La Conférence de Belém évaluera en outre dans quelle mesure les engagements pris en 1997 ont été concrétisés, et produira les instruments qui garantiront la mise en oeuvre des engagements passés et actuels en faveur de l'apprentissage des adultes et de l'éducation non formelle, en vue de passer de la théorie à l'action. Le document final de CONFINTEA VI sera le « Cadre d'action de Belém », document stratégique exhortant à une attention et à une action renforcées en faveur de l'éducation des adultes dans le monde d'aujourd'hui.

CONFINTEA VI est accueillie par le Gouvernement du Brésil et organisée en coopération avec le ministère brésilien de l'Éducation. Pour la première fois, CONFINTEA a lieu dans l'hémisphère Sud. 154 des 193 États membres de l'UNESCO participeront à CONFINTEA VI. Une grande partie des délégations des États membres seront dirigées par leurs ministres ou vice-ministres respectifs de l'éducation, dont 78 ont à date confirmé leur venue. Avec un taux de réponse de 96 % et 37 ministres annoncés, les États membres de la région Afrique sont en tête en termes de participation.

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) coordonne le processus de préparation de CONFINTEA VI, en coopération étroite avec le siège de l'UNESCO, les bureaux régionaux de l'UNESCO et le bureau de l'UNESCO de Brasília. L'UIL est assisté par le Groupe consultatif de CONFINTEA VI, une commission internationale de conseillers experts en apprentissage des adultes et éducation non formelle.

Au cours de la période préparatoire de CONFINTEA VI, 154 États membres ont produit des rapports nationaux qui fournissent une vue d'ensemble de la situation actuelle de l'éducation et de l'apprentissage des adultes dans leurs pays. De ces sources précieuses ont été extraits des rapports de synthèse sur chaque région, qui ont à leur tour alimenté cinq conférences régionales préparatoires. CONFINTEA VI verra le lancement du premier Rapport mondial sur l'éducation des adultes (GRALE), tiré des rapports nationaux



## **4. LES CONFÉRENCES RÉGIONALES PRÉPARATOIRES**

[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/press/confinteavi\\_history\\_overview\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/press/confinteavi_history_overview_fr.pdf)

**Cinq conférences régionales préparatoires** ont été tenues au cours de la phase préparatoire de CONFINTEA VI. Elles avaient pour objectif de faire ressortir les contextes et défis spécifiques aux régions, et de dégager les questions clés pour CONFINTEA VI. Chaque conférence a adopté un document stratégique contenant des recommandations et a proposé des stratégies qui seront présentées à Bélem.

### ➤ **Amérique latine et Caraïbes**

*Évolutions déterminantes en éducation des adultes* : le plan ibéro-américain pour l'alphabétisation et l'éducation de base des jeunes et des adultes (PIA - 2007-2015), lancé par l'Organisation des États ibéro-américains et adopté en novembre 2007 par 20 gouvernements de la région et par l'Espagne, transposé en plans nationaux prévoyant une assistance financière et technique ; la Bolivie, l'Équateur, le Nicaragua, Panama et le Venezuela ont mené des campagnes d'alphabétisation à grande échelle (2003-2008) et réussi à relever considérablement leurs taux d'alphabétisme ; le Mexique et le Brésil ont également déployé de vastes programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes. Certains pays, tel le Mexique, ont conçu des programmes spécifiques aux contextes bilingues et multiculturels des peuples autochtones. Le soutien cubain à plusieurs gouvernements de la région à travers le programme « yo si puedo » a réinscrit l'alphabétisation dans les programmes nationaux. De nombreux pays proposent aux jeunes et aux adultes des opportunités d'apprentissage qui correspondent aux programmes de l'enseignement primaire et secondaire.



La Conférence régionale préparatoire CONFINTEA VI pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue du 10 au 13 septembre 2008 à Mexico City, accueillie par le Gouvernement du Mexique. Le document final de la conférence appelle à une conception éducative élargie et globale et à l'exercice de l'apprentissage la vie durant, l'alphabétisation en constituant le point de départ. Il fait état des avancées en apprentissage et éducation des jeunes et des adultes dans la région, notamment dans les domaines de la législation, la diversité des programmes et l'amélioration de l'infrastructure et de la coopération. Néanmoins, le document souligne également d'un oeil critique le manque persistant dans l'application des politiques, l'accès limité aux groupes marginalisés de la population, et l'insuffisance chronique de fonds pour l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes. Sur la base de cette analyse, les

recommandations soulignent la nécessité de renforcer la reconnaissance, les mécanismes d'intégration et de coordination, les ressources, la diffusion des connaissances, l'évaluation systématique de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, ainsi que les efforts en faveur de l'inclusion et de la participation.

## ➤ **Asie et Pacifique**

*Évolutions déterminantes en éducation des adultes* : les centres communautaires d'apprentissage, organismes locaux fondés sur la responsabilité communautaire et reliant l'alphabétisation à des activités génératrices de revenus ; la Chine enregistre la plus importante progression dans le rehaussement des taux d'alphabétisme des adultes ; l'éducation rurale à distance est



l'une des méthodes de la Chine pour promouvoir avec succès l'éducation des adultes ; la mission nationale d'alphabétisation en Inde a également atteint avec succès les populations rurales et maintenant lancé – grâce à une augmentation de budget – une nouvelle mission nationale pour l'alphabétisation des femmes (Saakshar Bharat) ; l'utilisation des TIC en alphabétisation et apprentissage (téléphones cellulaires, ordinateurs, télévision, sous-titrage de films en langues maternelles) ; des programmes d'équivalence ont donné à des jeunes et des adultes une seconde chance pour obtenir des certificats reconnus (Philippines, Indonésie) ; l'apprentissage tout au long de la vie a été intégré dans les politiques et législations nationales de quelques pays (Corée, Thaïlande, Japon).

La Conférence régionale préparatoire CONFINTEA VI pour l'Asie et le Pacifique s'est déroulée à Séoul (République de Corée) du 6 au 8 octobre 2008, accueillie par le Gouvernement de la République de Corée et organisée en coopération avec l'Institut national de l'apprentissage tout au long de la vie (NILE). Le document final réaffirme que l'éducation des adultes est un élément central de l'apprentissage tout au long de la vie qui contribue considérablement à la créativité, à l'innovation et aux nouvelles idées, nécessaires pour édifier des sociétés équitables et pérennes. Elle joue un rôle décisif pour promouvoir le bien-être individuel et communautaire, la justice sociale et l'égalité des sexes, pour améliorer la productivité et propulser la croissance économique. Les recommandations appellent à un engagement renouvelé dans la région envers l'apprentissage et l'éducation des adultes dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, réitérant la responsabilité première des gouvernements dans la mise en place de cadres politiques et la mobilisation de ressources.

## ➤ Afrique

### *Évolutions déterminantes en éducation des adultes :*

Plusieurs pays ont élaboré des politiques et législations d'éducation des adultes contenant des stratégies plus globales de développement et facilitant la création de cadres nationaux de qualification, par exemple l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana et le Kenya. Ce dernier a mené une enquête nationale sur l'alphabétisation



des adultes qui alimentera des stratégies complémentaires. Quelques pays ont créé de nouveaux départements d'alphabétisation et de linguistique et augmenté l'affectation budgétaire à l'alphabétisation et l'éducation des adultes (Sénégal, Burkina Faso, Mali, Bénin). Le ministère de l'Éducation sudafricain a lancé en 2008 un grand « programme d'alphabétisation de masse » (Kha Ri Gude) dans les 11 langues nationales et en braille, en vue d'atteindre 4,7 millions d'adultes. De nombreux pays ont remanié leurs politiques et stratégies éducatives dans le but de mieux relier les parcours formels et non formels (Burkina Faso, Mali, Niger, Tanzanie, Uganda). Les pays de la région ont également en grand nombre élaboré des programmes éducatifs destinés spécifiquement aux femmes qui intègrent le micro-crédit et des activités génératrices de revenus.

La Conférence régionale préparatoire CONFINTEA VI pour la région Afrique a été accueillie par le Gouvernement de la République du Kenya du 5 au 7 novembre 2008 à Nairobi<sup>6</sup>. Dans le document final, les participants ont convenu que le potentiel de l'Afrique réside dans ses ressources humaines, culturelles et linguistiques ainsi que dans sa diversité écologique et ses ressources naturelles, en dépit de plusieurs sérieux défis tels que la pauvreté, le manque d'opportunités de renforcement des capacités et l'inégalité des systèmes sociopolitiques et économiques. Afin de réaliser le droit à l'éducation pour les adultes et les jeunes, les législations, les politiques, le financement et la mise en oeuvre doivent s'attaquer aux défis qui se posent aux pays de la région. L'usage des langues africaines est considéré comme décisif dans la réalisation d'une Afrique intégrée, pacifique et prospère. Les mesures à prendre comportent des politiques nationales globales d'éducation des jeunes et des adultes accompagnées de plans d'action, ainsi que des cadres pour la validation des acquis de l'apprentissage. Le renforcement de la coopération entre les gouvernements, les

---

<sup>6</sup> **Recommandations sur le développement de l'éducation des adultes adoptée par la Conférence générale à sa dix-neuvième session Nairobi , 26 novembre 1976**

[http://www.unesco.org/education/pdf/NAIROB\\_F.PDF](http://www.unesco.org/education/pdf/NAIROB_F.PDF)

communautés, organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires de développement est également souligné comme étant un aspect essentiel.

### ➤ **Région paneuropéenne**

*Évolutions déterminantes en éducation des adultes* : La Commission européenne a élaboré plusieurs documents politiques d'orientation sur l'apprentissage tout au long de la vie, à commencer par le Memorandum sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (2000), l'adoption par le Conseil européen de la Résolution sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (27 juin 2002), la



Communication de la Commission européenne Il n'est jamais trop tard pour apprendre (octobre 2006), l'adoption par le Conseil européen des Conclusions sur l'éducation et la formation des adultes (22 mai 2008), etc. Toutes ces démarches reflètent l'effort de construire une vision régionale dont l'apprentissage tout au long de la vie est le principe directeur : un cadre européen de qualifications est actuellement à l'étude. L'alphabétisation est « découverte » comme thème devant être traité sérieusement dans plusieurs pays d'Europe occidentale (dont le Royaume-Uni, l'Irlande, la France et l'Allemagne). L'exemple le plus marquant est le programme Skills for Life (Compétences pour la vie) du Royaume-Uni (bénéficiant d'un investissement de trois milliards de livres pour la période 2000-2007). Aux États-Unis, près de la moitié des adultes âgés de plus de 16 ans ont participé à une activité d'éducation des adultes en 2001. Un projet relevant d'une nouvelle vision audacieuse, intitulé Learn Canada 2020 (Le Canada apprend à l'horizon 2020), a été annoncé en avril 2008 par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, dont l'objectif est de répondre aux besoins et aspirations de tous les Canadiens en fournissant des offres d'apprentissage tout au long de la vie de qualité.

La Conférence paneuropéenne de préparation à CONFINTEA VI a été accueillie par le Gouvernement de Hongrie du 3 au 5 décembre 2008 à Budapest. Les débats se sont concentrés sur deux aspects : l'importance croissante de l'éducation et de la formation des adultes face à la crise actuelle, et le rôle central de l'éducation et de la formation des adultes en vue d'autonomiser les sociétés, de perfectionner les capacités dans les secteurs les plus vulnérables et de contribuer à forger la cohésion sociale. Les questions sur la participation, la gouvernance et la qualité ont été relevées, et la nature évolutive des politiques a été tracée dans ses grandes lignes. L'importance de la force motrice et décisive d'un organe supranational tel que l'Union européenne a été soulignée. Le document final de la Conférence

comprend des recommandations sur les cadres politiques et diverses formes de gouvernance et de financement favorisant un accès équitable à l'éducation des adultes. Le document insiste sur l'importance de l'alphabétisation, des capacités au calcul et des compétences de base et incite l'UNESCO à élaborer une série d'indicateurs mesurant la participation et les avancées, et à favoriser la reconnaissance des acquis de l'apprentissage dans les situations non formelles.

### ➤ **Région arabe**

*Évolutions déterminantes en éducation des adultes :* certains progrès dans le rehaussement des taux d'alphabétisme des adultes ; l'intégration de politiques nationales d'alphabétisation dans des perspectives élargies de développement (Maroc) ; un renforcement des partenariats avec les ONG ; la création d'un comité consultatif national pour l'éducation des adultes (Égypte) ; le



pilotage de LAMP au Maroc, l'utilisation des TIC dans les programmes (Soudan, Palestine, Égypte) et la conception d'environnements éducatifs modèles (Arabie saoudite et Oman) ; un village d'apprentissage modèle ; l'alphabétisation familiale en tant qu'approche innovante en Palestine et au Bahreïn ; le pilotage avec des centres communautaires d'apprentissage (Maroc, Égypte et Liban). La Conférence régionale préparatoire CONFINTEA VI pour les États arabes a été accueillie par le Gouvernement de Tunisie du 5 au 7 janvier 2009 à Tunis. Dans le document final, les participants ont affirmé que l'éducation est un droit fondamental garanti par des lois et déclarations internationales, et qu'elle est cruciale pour l'exercice d'autres droits. Les nations arabes ont convenu de la nécessité d'un concept unifié de l'éducation des adultes, de l'inclusion de l'éducation des adultes dans les plans nationaux d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie, et de l'instauration d'un lien étroit entre éducation formelle et non formelle. L'accès équitable à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes pour les femmes et les filles est une question clé, qui garantit la réalisation du droit à l'éducation pour tous les groupes de la société et dans de multiples contextes. Les participants ont lancé un appel appuyé en faveur de partenariats à divers niveaux pour favoriser la coopération entre les différents prestataires de l'éducation des adultes, ainsi qu'entre la société civile et le secteur privé, afin de créer un environnement éducatif plus attrayant. Quant à l'avenir, un fort consensus s'est dégagé sur la création d'un fonds arabe pour financer les projets d'alphabétisation et d'éducation des adultes sous l'égide d'une coopération régionale, ainsi que sur l'adoption par les pays d'une politique tournée vers l'avenir pour l'utilisation des technologies d'information et de communication en éducation des adultes.



## **5. LE RAPPORT MONDIAL SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES**



<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001863/186371f.pdf>

### **RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

Le tout premier *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes* est basé sur 154 rapports nationaux présentés par des États membres de l'UNESCO sur la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, cinq rapports de synthèse régionaux et des documents secondaires. Il a pour objet de cerner les tendances de l'apprentissage et de l'éducation des adultes et de faire ressortir les principaux enjeux. Il a été conçu pour servir de document de référence et d'outil de sensibilisation, et pour contribuer aux travaux de CONFINTEA VI.

Le *Rapport* se divise en six chapitres faisant le tour des grandes questions. Le chapitre 1 examine la place faite à l'éducation des adultes dans les politiques de l'éducation et du développement promues par la communauté internationale. Il relève la nécessité d'inscrire l'éducation des adultes dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie et adopte l'approche fondée sur la « capacité ». Le chapitre 2 présente les évolutions récentes en matière de politiques et de gouvernance, tandis que le chapitre 3 décrit l'éventail des services d'éducation des adultes et en propose une typologie pour en faire saisir la diversité. Le chapitre 4 passe en revue les formes de participation et d'accès à l'éducation des adultes, puis le chapitre 5 traite de la qualité de l'éducation dans ce domaine. Le chapitre 6 fait le point du financement de l'éducation des adultes. Une dernière section examine en conclusion les tendances et les défis.

### **Chapitre 1 : Importance de l'apprentissage et de l'éducation des adultes**

#### **1.1 L'éducation des adultes dans les politiques d'éducation et de développement promues au niveau international**

Les progrès vers la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) ont été inégaux, s'agissant tout particulièrement de l'accès universel à l'enseignement primaire et de la réduction des disparités entre les sexes. Ils laissent manifestement à désirer en ce qui concerne les objectifs directement liés à l'éducation des adultes – à savoir faire en sorte de répondre de manière équitable aux besoins d'apprentissage de tous les jeunes et de tous les adultes et diminuer de moitié les taux d'analphabétisme adulte d'ici à 2015. Même si l'agenda de l'EPT est accepté partout dans le monde, la lenteur et le caractère inégal des progrès montrent que certains objectifs se sont vu accorder plus d'importance et un rang de priorité plus élevé que d'autres alors que, en réalité, tous les objectifs sont liés entre eux et doivent être poursuivis de front. Le fait que les efforts continuent de se concentrer sur la généralisation de l'enseignement primaire, que celle-ci ait pour mesure les taux de scolarisation, comme dans les objectifs de l'EPT, ou les taux d'achèvement, comme dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), traduit une marginalisation des objectifs relatifs à l'alphabétisation et à l'apprentissage tout au long de la vie des jeunes et des adultes, dont la réalisation est pourtant une condition essentielle du succès global. L'absence de l'éducation des adultes parmi les stratégies de réalisation des OMD témoigne elle aussi de cette marginalisation, alors que, précisément, ces objectifs supposent que les adultes acquièrent des compétences, des connaissances et des valeurs nouvelles. La vérité toute simple est qu'en améliorant l'offre, la participation et la qualité en matière d'éducation des adultes, on peut accélérer la réalisation de l'ensemble des huit Objectifs du Millénaire pour le développement.

## **1.2 L'éducation des adultes dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie**

Le Rapport contient un bref historique de l'éducation des adultes et des cadres connexes. Il met en parallèle deux façons d'envisager l'éducation des adultes : comme un droit de l'homme et un moyen de transformer les individus, les communautés et les sociétés, et comme un facteur de développement économique. La seconde prédomine à l'heure actuelle, mais l'éducation des adultes est nécessaire dans nos sociétés à la fois comme vecteur d'autonomisation et comme instrument de développement. L'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie coexistent, avec des principes, des politiques et des pratiques disparates. Repositionner l'éducation des adultes comme un volet de l'apprentissage tout au long de la vie exige une vision partagée de ses objectifs et de ses bénéfices. Amartya Sen expose une telle vision dans sa théorie de la « capacité », selon laquelle l'objectif primordial d'une politique de développement doit être de renforcer les capacités humaines plutôt que de simplement stimuler le développement économique. Cette approche englobe, au-delà de la dimension économique et de la seule poursuite du bonheur,

les aspects liés à la sociabilité (affiliation), comme la « capacité » de participer à l'échange social et à la vie politique.

### **1.3 Nécessité de renforcer l'éducation des adultes**

CONFINTEA V a réaffirmé le droit des adultes à l'accès à l'éducation et aux compétences de base et l'importance des partenariats entre l'État, la société civile et le secteur privé pour développer et soutenir durablement l'apprentissage et l'éducation des adultes. Or, il ressort des rapports nationaux présentés depuis 1997 que, dans de nombreux pays, l'apprentissage et l'éducation des adultes ne sont nullement des priorités de la politique de l'éducation et la politique sociale, comme cela aurait dû être le cas à la suite de la Déclaration de Hambourg<sup>7</sup>. Certaines de ces questions ont été signalées dans le rapport de l'examen à mi-parcours de CONFINTEA V (UNESCO, 2003). L'absence d'une compréhension commune de l'apprentissage des adultes a conduit à une fracture du discours sur les politiques. Le Nord s'emploie avant tout à opérationnaliser l'apprentissage tout au long de la vie, tandis que le Sud se concentre sur l'éducation des adultes. La contribution de l'éducation des adultes au développement n'est toujours pas comprise ni reconnue.

## **Chapitre 2 : Les politiques et le cadre de gouvernance de l'éducation des adultes**

### **2.1 Élaboration d'une politique de l'éducation des adultes**

Sur les 154 pays qui ont soumis un rapport national en vue de CONFINTEA VI, 126 (82 %) déclarent que l'éducation des adultes relève directement ou indirectement d'une certaine forme de politique gouvernementale. On note des différences selon les régions : de telles politiques existent dans 92 % des pays de la région Europe et 68 % des pays de la région arabe. Mais le sens donné au mot « politique » varie considérablement : il peut s'agir de la constitution nationale, de décrets ou de lois, ou encore de plans de développement à moyen terme ou de plans décennaux pour l'éducation. Seulement 56 pays (36 %) disent avoir mis en place une politique de l'éducation des adultes proprement dite depuis 1997. La moitié d'entre eux (27) appartiennent à la région Europe, et un tiers (19) à l'Afrique subsaharienne. Adoptée en 2000, la Stratégie de Lisbonne considère l'apprentissage tout au long de la vie comme un moyen essentiel de faire de l'Europe la région la plus compétitive du globe. Dans huit des pays africains faisant état d'une politique spécialement consacrée à l'éducation des adultes, un examen plus attentif révèle que cette politique a en réalité pour visée principale d'améliorer l'alphabetisation. Une analyse d'ensemble permet de distinguer cinq grandes tendances, correspondant aux objectifs suivants :

- établir un cadre, en général axé sur l'apprentissage tout au long de la vie ;

<sup>7</sup> <http://www.unesco.org/education/nfsunesco/doc/hambourg.htm>



- promouvoir l'alphabétisation et l'éducation non formelle ;
- réglementer la formation professionnelle ou l'éducation des adultes ;
- créer des organismes spécialisés ;
- assurer la mise en oeuvre de programmes spécifiques.

Les politiques de l'éducation des adultes sont déterminées par de nombreux facteurs connexes – contextes socioéconomiques nationaux, mais aussi facteurs extérieurs (crise financière ou influence des organisations régionales et internationales).

## **2.2 Coordination et réglementation de l'éducation des adultes : quelques questions concernant la gouvernance**

La participation de toutes les parties prenantes à la gouvernance de l'éducation est un enjeu fondamental. Trois types de mécanismes de gouvernance de l'éducation des adultes se mettent en place :

- un département au sein du ministère de l'éducation (ou son équivalent) ;
- un organisme plus ou moins indépendant, placé ou non sous la tutelle directe d'un ministère ;
- des organismes locaux, auxquels les responsabilités sont déléguées.

La plupart des rapports nationaux qualifient la gouvernance de l'éducation des adultes de décentralisée. Le fait de déléguer la responsabilité de l'éducation des adultes à des organismes ne dépendant pas directement du gouvernement peut permettre de mieux répondre à la situation et aux besoins locaux. Toutefois, ce mode de gouvernance ne va pas automatiquement de pair avec une participation accrue et systématique des autres parties prenantes à la planification, à la mise en oeuvre et au suivi des politiques et des pratiques en matière d'éducation des adultes. Dans l'ensemble, la gouvernance de l'éducation des adultes demeure insuffisamment développée. Rares sont les pays qui ont voté des lois assignant des objectifs et des règles à ce secteur. Plus rares encore sont ceux qui ont établi un cadre définissant clairement les responsabilités générales en ce qui concerne la planification, le financement et les services d'éducation. Il en résulte des systèmes de gouvernance « flous », qui peuvent favoriser une saine diversité et faire une place à l'innovation locale, mais où il est difficile de déterminer les responsabilités de chacun. D'où une moindre visibilité du secteur dans la politique de l'éducation et dans la société en général.

## **2.3 Conclusion**

Le principal défi est d'ancrer la politique de l'éducation des adultes dans une politique intégrée de l'apprentissage tout au long de la vie, où l'éducation des adultes a des objectifs et un champ bien définis. Une telle politique doit embrasser la totalité du continuum qui va de l'alphabétisation de base à la formation professionnelle, au développement des ressources humaines et à la formation continue. L'État doit avoir le souci de mettre en place un cadre

juridique et des structures de financement et de gouvernance qui permettent de mieux articuler entre eux les différents types – formel, non formel et informel – d'éducation des adultes au sein d'un système cohérent. Cela suppose un mode de gouvernance qui, au-delà de la formulation habituelle de politiques, vise à mettre sur pied des structures et des processus mieux intégrés, plus accessibles, plus pertinents et plus responsables.

### **Chapitre 3 : L'offre en matière d'éducation des adultes**

#### **3.1 Large éventail de modes d'éducation des adultes**

Compte tenu de la diversité de ses finalités, il est logique que l'éducation des adultes soit dispensée selon des modalités très diverses. Globalement, l'éducation de base (essentiellement les programmes d'alphabétisation) reste la principale forme d'éducation des adultes, puisque 127 pays (82 %) la déclarent parmi leurs programmes ; 117 pays (76 %) procurent un enseignement professionnel et lié à l'emploi. Les compétences de la vie courante et les activités visant à la production de connaissances sont également importantes dans de nombreux pays (voir tableau 3.1). Il existe des disparités régionales. L'éducation de base est la principale forme d'enseignement en Afrique subsaharienne (93 %), dans les États arabes (84 %) et dans la majeure partie de l'Amérique latine et des Caraïbes (96 %) – ce qui n'est guère surprenant puisque ce sont les régions où vivent la majorité des 774 millions de personnes qui n'ont pas de compétences de base en lecture et en écriture. Bien que trouver et conserver un emploi soient des préoccupations essentielles dans le monde entier, l'enseignement professionnel et les activités éducatives liées à l'emploi ont tendance à dominer en Asie (83 %) et en Europe (89 %). Former des compétences à des fins professionnelles est en effet une condition préalable étant donné l'évolution rapide de la demande en compétences variées que l'on connaît aujourd'hui. Les organismes qui offrent des programmes d'éducation des adultes diffèrent aussi d'une région à l'autre. Le gouvernement reste le principal fournisseur de services éducatifs dans une grande partie du monde et d'autres parties prenantes sont associées à des formes particulières d'éducation des adultes dans différentes régions. Dans l'ensemble, l'acquisition des compétences de base et les programmes d'alphabétisation des adultes sont assurés par le secteur public et les ONG. Le secteur privé est plus susceptible de s'occuper d'enseignement et de formation professionnels continus (EFPC) et d'apprentissage sur le lieu de travail que d'autres formes d'éducation des adultes.

#### **3.2 Typologie internationale pour comprendre l'éducation des adultes**

Une typologie internationale indiquant de grandes tendances plutôt que les positions particulières des pays est présentée. Elle semble indiquer que le profil de l'éducation des adultes a tendance à changer en fonction du développement socioéconomique. À mesure que

les pays se développent, l'ampleur de l'offre éducative s'accroît pour couvrir un plus large éventail de contenus, de finalités et de programmes. Dans ce processus cumulatif, les structures existantes d'éducation des adultes ne sont pas rejetées ou abandonnées mais complétées par d'autres. En général, l'offre du secteur privé dans le domaine de l'éducation des adultes s'est développée ces dix dernières années, tant en valeur absolue (pour répondre aux besoins des employeurs et des entreprises) et en valeur relative compte tenu des restrictions des dépenses publiques. La privatisation ou commercialisation de certains types de programmes a radicalement modifié le profil de l'offre en matière d'éducation des adultes. Ce qui a inspiré ces tendances est la croyance, largement répandue, selon laquelle l'offre financée par le secteur privé est plus adaptée aux demandes du marché et celle financée par le secteur public ne correspond pas aux compétences exigées dans le milieu du travail. Simultanément, la participation de la société civile est de plus en plus importante.

### **3.3 Conclusion**

Dans la plupart des pays, l'offre éducative se caractérise de plus en plus comme suit :

- l'offre publique se limite aux objectifs minimums au niveau le plus bas ;
- tout ce qui va au-delà de l'offre publique « minimale » est laissé au secteur privé, à des fournisseurs commerciaux ou à des ONG dont les prestations sont soumises à la loi de l'offre et de la demande ;
- l'offre éducative devient donc à court terme, remplaçable et subordonnée à la disponibilité des ressources ; et
- la raison d'être d'une structure de gouvernance complexe et stable de l'offre en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes diminue.

Plus l'offre se diversifie et se décentralise dans le domaine de l'éducation des adultes, plus la coordination est nécessaire pour garantir les ressources, l'impact des politiques et l'appui du public.

## **Chapitre 4 : Participation et équité dans le domaine de l'éducation des adultes**

### **4.1 Faibles taux globaux de participation**

La comparaison des taux de participation à l'éducation des adultes a ses limites puisque les données figurant dans les rapports nationaux vont du nombre d'inscriptions aux taux de participation aux programmes. C'est seulement dans les pays à haut revenu et dans certains pays en développement que des données relativement solides et comparables sont disponibles depuis le milieu des années 1990. Globalement, si les taux de participation à ce type d'éducation se sont quelque peu améliorés depuis CONFINTEA V, dans la plupart des pays ils restent inacceptablement bas. La proportion d'adultes qui n'ont pas achevé leurs études primaires ou l'équivalent atteste d'une importante demande, non satisfaite, en matière d'éducation de base des adultes. En Europe et en Amérique du Nord, les études sur

l'éducation des adultes permettent de suivre les tendances de la participation. La première étude sur l'éducation des adultes à l'échelle européenne, menée en 2005-2006 dans 29 pays, indique un taux moyen de participation de 35,7 %, extrêmement variable, puisque celui de la Suède atteint 73,4 %. En général, il existe une corrélation positive entre les taux de participation à l'éducation des adultes et le niveau du développement économique d'un pays tel que mesuré par le PIB par habitant. En moyenne, plus le pays est prospère, plus le taux de participation est élevé.

#### **4.2 Inégalité de la participation**

Dans les pays, les taux de participation varient en fonction de facteurs socioéconomiques, démographiques et régionaux, révélant des faiblesses structurelles en matière d'accès à l'éducation des adultes. Il existe des inégalités dans le cadre d'une participation globalement basse. Le sexe, la situation géographique, l'âge et le statut économique y jouent tous un rôle.

#### **4.3 Causes multiples et structurelles de la faiblesse et de l'inégalité d'accès à l'apprentissage et à l'éducation des adultes**

Trois types d'obstacles sont identifiés, liés aux institutions, à la situation et aux dispositions. Des exemples sont donnés de mesures prises pour accroître la participation et s'attaquer aux inégalités, notamment des politiques ciblées, l'élaboration de programmes axés sur des groupes spécifiques et la création de communautés d'apprentissage.

#### **4.4 Conclusion**

Ce qui se dégage de manière frappante des rapports nationaux est la persistance de nombreuses questions de participation et d'égalité en matière d'éducation des adultes. En fait, ceux qui ont le moins d'éducation continuent d'en recevoir le moins. C'est le « problème pernicieux » auquel la politique d'éducation des adultes doit s'attaquer. Il va de soi qu'une politique généralisée ne rééquilibrera pas la situation même s'il faut continuer de s'engager en faveur de l'accès universel. D'importantes ressources doivent toutefois être concentrées sur les plus défavorisés.

### **Chapitre 5 : Qualité de l'éducation des adultes**

#### **5.1 Pertinence en tant qu'indicateur de qualité**

Le présent chapitre est axé sur deux dimensions qualitatives de l'éducation des adultes : la pertinence et l'efficacité. La plus importante est la pertinence de l'éducation dispensée aux apprenants. Il y a de meilleures chances d'y parvenir si les politiques d'éducation des adultes et leurs programmes sont pleinement intégrés à d'autres secteurs de l'éducation, depuis l'éducation de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur et à travers tout le continuum de l'éducation formelle, non formelle et informelle. Susciter et entretenir l'ardeur d'apprendre est l'un des principaux défis du programme d'éducation des adultes. La motivation est

subordonnée à la fourniture de contenus d'apprentissage pertinents qui tiennent compte de l'environnement et des espérances des apprenants adultes. L'éducation des adultes est pour une large part liée à la culture dominante. Beaucoup reconnaissent désormais l'importance de réponses adaptées aux spécificités culturelles pour satisfaire les aspirations des adultes et élaborer des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie. Les possibilités d'apprentissage, surtout dans le cadre des programmes d'alphabétisation des adultes et d'acquisition des compétences de base, sont optimales lorsque la langue utilisée est celle dans laquelle il est le plus facile pour les apprenants de s'exprimer et de transmettre informations et idées.

### **5.2 L'efficacité en tant qu'indicateur de qualité**

Dans le domaine de l'éducation des adultes, l'efficacité exprime généralement le rapport entre la fin et les moyens en termes de résultats éducatifs pour l'apprenant et de temps nécessaire pour atteindre les objectifs du programme. Les conditions infrastructurelles sont importantes. Lorsque les bâtiments, les salles de classe, le matériel d'apprentissage sont inadéquats, en mauvais état et vétustes, ceux qui travaillent et apprennent dans de telles conditions sont moins susceptibles d'avoir conscience de leur propre valeur et de l'intérêt de leurs efforts. Les taux d'achèvement et de réussite sont des indicateurs d'efficacité difficiles à définir et à manier, mais la conception et l'application des procédures d'évaluation et d'homologation et la définition des résultats peuvent encore être beaucoup améliorées. Entre-temps, les qualifications nationales offrent de plus larges formes de reconnaissance de la réussite et peuvent ouvrir la voie à de nouvelles filières de qualification.

### **5.3 Assurer la qualité**

Améliorer la qualité de l'éducation des adultes suppose un suivi efficace et une assurance qualité, de préférence de la part de conseils de l'éducation des adultes représentatifs, non bureaucratiques et autonomes. Assurer la qualité n'est pas un processus simple, la qualité étant en soi un paramètre non pas absolu mais relatif. Les programmes et activités d'apprentissage des adultes peuvent être comparés entre eux (évaluation normative) ou par rapport à un ensemble externe d'objectifs et de normes (évaluation axée sur des critères).

### **5.4 Le personnel chargé de l'éducation des adultes : un élément clé pour assurer la qualité**

Comme dans d'autres secteurs éducatifs, les enseignants, les facilitateurs et les formateurs représentent le facteur de qualité le plus important en matière d'éducation des adultes. Il reste que, dans de trop nombreux cas, les éducateurs d'adultes sont peu formés, possèdent des compétences minimales, sont sous-payés, et travaillent dans des conditions peu propices à

l'éducation. Cinquante rapports nationaux présentent la qualité du personnel chargé de l'éducation des adultes comme un défi majeur. Il existe des écarts considérables s'agissant des qualifications requises de ce personnel et de ses conditions d'emploi. Certains pays exigent des diplômes post-universitaires et plusieurs années d'expérience, mais dans de nombreux pays, il suffit d'avoir fait des études secondaires, voire des études moins importantes.

### **5.5 Conclusion**

Dans une éducation des adultes de qualité, les pédagogies s'inspirent de ce que les apprenants savent déjà et apprécient. Les relations entre enseignants et apprenants sont essentielles. Enseignants et formateurs doivent comprendre les contextes dans lesquels vivent les apprenants et comment ceux-ci donnent un sens à leur vie. Le fait de placer les apprenants au coeur du processus, par exemple en les faisant participer pleinement à l'élaboration des mécanismes d'enseignement et d'apprentissage, est un déterminant de qualité essentiel pour les éducateurs d'adultes. En règle générale, les bailleurs de fonds, les décideurs et les gouvernements sont davantage préoccupés par les résultats concrets de l'apprentissage, qui prennent souvent la forme d'accréditations et de qualifications. Ces deux points de vue ne sont pas nécessairement antagoniques, mais ils sont parfois des sources de tensions inévitables. Une solution consisterait notamment à promouvoir la mise en oeuvre, dans un environnement transparent et professionnalisé, d'activités et de programmes participatifs et localement adaptés qui donneraient des résultats tangibles tant pour les prestataires que pour les participants. L'investissement dans les ressources humaines – l'objectif étant de fournir suffisamment d'enseignants de qualité bénéficiant de conditions contractuelles, de travail et de développement professionnel adéquates – est probablement l'indicateur de qualité le plus notable en matière d'éducation des adultes. Cela devrait être le point focal de la qualité dans les politiques éducatives.

## **Chapitre 6 : Financement de l'éducation des adultes**

### **6.1 État actuel du financement de l'éducation des adultes : un aperçu des données disponibles**

Compte tenu de la diversité des conceptions relatives à l'éducation des adultes, ainsi que des parties concernées dans les secteurs public et privé, il est difficile d'obtenir des données fiables et comparables sur le financement de ce type d'activité. Dans les 154 rapports nationaux, seuls 57 pays (37 %) donnent des informations sur les crédits budgétaires réservés à l'éducation des adultes. Certains pays présentent les dépenses en la matière sous la forme d'un pourcentage du produit intérieur brut (PIB) ; d'autres mentionnent la part du budget de l'État ou du budget de l'éducation qui y est consacré. Qui plus est, il est fait référence à

différentes composantes de l'éducation des adultes (alphabétisation, éducation non formelle, éducation professionnelle ou enseignement post-obligatoire). Les chiffres – peu nombreux – figurant dans les rapports nationaux ne permettent ni de recenser systématiquement les pays qui ont atteint l'objectif (convenu lors de CONFINTEA V) consistant à consacrer 6% du PIB à l'éducation, ni de déterminer, pour les pays qui y sont parvenus, si une part « équitable » est allouée à l'éducation des adultes. Seuls quelques pays développés ont quasiment atteint les objectifs recommandés pour le financement de programmes dans ce domaine. Un déficit global de quelque 72 milliards de dollars des États-Unis doit être comblé si l'on veut réaliser les objectifs fixés en matière d'investissement dans ce secteur. Des pays aux revenus les plus divers présentent des déficits. Malgré la faiblesse des données disponibles, la situation générale est claire. Dans la vaste majorité des pays, les ressources actuelles restent largement insuffisantes pour financer une politique d'éducation des adultes crédible. Dans 44 % des rapports nationaux, il est expressément mentionné qu'il faut accroître le financement dans ce domaine.

## **6.2 Sous-investissement dans l'éducation des adultes**

Globalement, on observe une nette tendance au sous-investissement dans l'éducation des adultes. L'insuffisance des données et la médiocrité des systèmes d'information concernant les coûts et les bienfaits de ce type d'éducation ont réduit la capacité d'élaborer des politiques éclairées et conduit au sous-investissement dans ce domaine. Le sous-investissement dans l'éducation des adultes par certains apprenants et employeurs peut s'expliquer par des raisons liées au marché. Certains gouvernements sous-investissent car ils n'arrivent pas à mesurer pleinement l'importante contribution apportée par cette éducation à la société. D'après les éléments disponibles, les retours globaux sur investissement de l'éducation sont considérables (au moins aussi élevés que pour l'infrastructure matérielle), et un accès plus équitable à l'éducation améliore le développement économique en général. On recense toutefois de nombreux débats en suspens concernant la nature et l'étendue de ces bienfaits. Ces questions sont particulièrement épineuses car il est difficile de mesurer les avantages monétaires et non monétaires de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Les informations disponibles pour la prise de décisions concernant l'allocation, la répartition et l'utilisation des ressources dans le secteur de l'éducation présentent de nombreuses imperfections. Face au manque d'informations, de nombreux gouvernements sont incapables d'établir des priorités, d'allouer suffisamment de ressources, et de justifier des investissements dans l'éducation des adultes. De même, l'absence de données solides empêche les entreprises et les individus d'évaluer les coûts et les avantages, ce qui peut avoir un effet démobilisateur et conduire au sous-investissement.

### **6.3 Contributions des parties prenantes : expériences et problèmes pour déterminer qui devrait payer**

Le choix du bailleur de fonds dépend de la nature de la valeur ajoutée (personnelle, sociale ou économique) et de l'identité de la partie appelée à en bénéficier. Malheureusement, ces principes généraux ne sont pas d'une grande utilité pour répartir le coût de l'éducation des adultes entre les partenaires. Il est souvent difficile de cerner les bienfaits de chaque programme. Même si cela était possible, il est difficile de fixer une part équitable ou appropriée pour chaque partenaire. Quelle valeur monétaire devrait-on attacher à des citoyens participatifs, qualifiés et bien éduqués ou à un accès équitable à l'éducation des adultes dans un souci de cohésion sociale ?

Il ressort des rapports nationaux que les sources de financement pour l'éducation des adultes sont multiples et diverses. Sur les 108 pays ayant fourni les informations à ce sujet, seuls 26 (24 %) ont mentionné une source de financement unique. Les gouvernements restent la principale source de financement, mais le secteur privé, la société civile, les organismes donateurs internationaux et les individus apportent également une contribution substantielle. Les rapports nationaux décrivent en outre la relation qui existe entre les sources de financement et les types de programme.

### **6.4 La voie à suivre pour la mobilisation de ressources**

Les mesures suivantes sont définies et décrites comme des moyens de mobiliser des ressources :

- fournir la base d'information nécessaire ;
- accroître la valeur de l'éducation des adultes ;
- accorder une plus grande attention au principe d'équité ;
- mobiliser des ressources auprès des partenaires : le secteur privé et la société civile ;  
et
- renforcer l'assistance internationale.

### **6.5 Conclusion**

Tout progrès à l'avenir passe par une meilleure connaissance de la situation sur le terrain au moyen de données améliorées, d'études plus nombreuses et de meilleure qualité sur le rapport coûts-avantages sur les plans économique et social, de meilleurs partenariats et d'idées plus claires sur ce que les partenaires ont de mieux à offrir. Cela peut aider à justifier le financement d'une éducation des adultes efficace.



## **ANNEXES**

### ➤ **a. Message de BAN KI-MOON, Secrétaire général des Nations Unies**

[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/press/confintevi\\_statement\\_un-secr-gen\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/press/confintevi_statement_un-secr-gen_fr.pdf)



NATIONS UNIES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MESSAGE VIDÉO À L'ATTENTION DE LA SIXIÈME  
CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉDUCATION DES  
ADULTES

Bienvenue à cette importante Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes. Vous traitez d'une question urgente. Dans le monde, plus de 770 millions de personnes sont analphabètes. La plupart d'entre elles sont des femmes. Dans notre monde moderne, ne pas maîtriser la lecture ou l'écriture est un handicap désastreux.

C'est un obstacle au développement. L'éducation aide les gens à faire des choix plus éclairés. Elle permet aux filles et aux femmes de connaître leurs droits et leur donne l'assurance de les revendiquer. L'éducation de la mère exerce aussi une influence profonde sur ses enfants.

Voici les paroles d'une femme du Bangladesh qui n'a appris à lire que récemment : « À l'avenir, je veux absolument envoyer ma fille à l'école. C'est quelque chose que je veux vraiment à présent que je sais lire. » Elle comprend que l'éducation a élargi ses horizons. L'alphabétisation des adultes d'aujourd'hui prépare la voie à la scolarité des enfants de demain. Et cela ne peut être que bénéfique pour la société. Les filles qui ont été scolarisées se marient souvent plus tard, elles ont des familles moins nombreuses et en meilleure santé. Les femmes instruites reconnaissent l'importance des soins médicaux et savent comment y accéder elles-mêmes et en faire profiter leurs enfants.

Les adultes ayant bénéficié d'une éducation sont plus à même de sortir de la pauvreté. Chaque année supplémentaire de scolarisation représente pour un adulte une augmentation de 6 pour cent de son revenu moyen. Dans un monde en proie à une telle tourmente financière et luttant contre les pertes d'emploi massives, l'éducation est une chance. En aidant les adultes à apprendre, nous pouvons engager des économies entières sur la voie de la reprise.

Je souhaite que votre conférence soit couronnée de succès.

➤ **b. Message de Irina BOKOVA, Directrice générale de l'UNESCO**

[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/Programme/confinteavi\\_brochure\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/Programme/confinteavi_brochure_fr.pdf)



En accueillant la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes du 1er au 4 décembre, la ville de Belém va se métamorphoser en capitale vibrante de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue aux participants de plus de 150 pays qui ont entrepris ce voyage pour partager leurs expériences et leur engagement en faveur d'un vaste élargissement des possibilités d'apprentissage pour les jeunes et les adultes. L'éducation des adultes a le pouvoir de transformer la vie et de façonner un avenir plus viable. La connaissance autonomise les adultes en leur conférant dignité et confiance. Elle leur donne les compétences nécessaires pour faire des choix, améliorer leur qualité de vie, s'adapter aux changements et participer à la vie sociale.

C'est pourquoi l'apprentissage des adultes est essentiel à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, auxquels ont souscrit tous les pays en 2000. Ces objectifs constituent la promesse ambitieuse de réduire la pauvreté et d'améliorer la santé, l'alimentation et la durabilité de l'environnement. L'accès à l'éducation représente la ligne qui sépare la pauvreté des opportunités dans un monde de plus en plus intégré et dépendant des technologies. L'éducation est un droit humain et un catalyseur du développement économique et social. Pour un adulte, chaque année d'éducation se traduit par une croissance économique à long terme de 3,7 % et une augmentation du revenu par personne de 6 %.

Malgré cela, l'apprentissage des jeunes et des adultes souffre d'un manque de soutien politique. Figurant parmi les six objectifs de l'Éducation pour Tous adoptés par la communauté internationale en 2000, il est cependant l'un des plus négligés. Nous ne pouvons construire un avenir plus viable lorsque 776 millions d'adultes, dont les deux tiers sont des femmes, sont dépourvus des compétences de base en lecture, écriture et calcul. Nos sociétés sont affaiblies lorsqu'un grand nombre d'élèves quittent le système scolaire prématurément, avec des qualifications minimales, et viennent grossir les rangs des jeunes sans emploi. C'est une préoccupation qui affecte toutes les régions : ne serait-ce qu'en Europe, on dénombre 80 millions de travailleurs à faibles qualifications et 7 millions de jeunes ayant connu une fin de scolarité précoce.

L'apprentissage et l'éducation des adultes constituent une réponse partielle à la crise économique et financière qui sévit actuellement dans le monde. Il nous incombe de réduire la vulnérabilité et la marginalisation des populations, en veillant à ce que tous les individus aient accès aux opportunités d'apprentissage, tout au long de leur vie. Il est donc urgent de mettre en oeuvre des programmes plus pertinents et innovants qui respectent les demandes et les attentes des apprenants. Cela implique un financement plus important, une meilleure gouvernance, des échanges avec le monde du travail et de larges partenariats, car l'éducation tout au long de la vie est un projet de société.

CONFINTEA VI constitue une plateforme unique pour jeter les fondements de politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes plus innovantes, ouvertes et flexibles. Réduire l'exclusion, promouvoir l'alphabétisation des femmes et faire de l'éducation des adultes une clé de voûte des politiques éducatives, c'est en empruntant cette voie que nous assurerons un avenir plus juste et plus viable.

J'ai l'espoir que vos contributions constructives seront source d'inspiration et marqueront un tournant pour l'apprentissage et l'éducation des adultes dans le monde. Je vous souhaite à toutes et à tous un séjour productif et stimulant à Belém.



➤ **C. Entretien avec Adama OUANE, Directeur de l'Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie et Secrétaire général de la CONFINTEA VI**

[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/press/confinteavi\\_interview\\_ouane\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/press/confinteavi_interview_ouane_fr.pdf)



**« Ce n'est que par l'éducation des adultes que nous pouvons faire face aux véritables problèmes de société »**

**Adama Ouane, directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, nous confie ses attentes à l'approche de CONFINTEA VI, la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, « Vivre et apprendre pour un futur viable - L'importance de l'éducation des adultes », qui se tiendra à Belém (Brésil) du**

**19 au 22 mai prochains.**

**Entretien par Cathy Nolan (UNESCO)**

**Qu'est-ce que l'éducation des adultes et pourquoi est-ce important ?**

C'est tout simplement l'éducation que l'on reçoit à l'âge adulte. On l'appelle aussi éducation pour les jeunes et les adultes. C'est un concept bien plus large que l'alphabétisation : il commence dès l'âge de 15 ans et se prolonge jusqu'à la fin de notre vie. L'éducation des adultes couvre donc une longue période et elle peut recouvrir une forme d'apprentissage différente. Au-delà de la scolarité obligatoire formelle, nous avons besoin d'une éducation qui nous apprenne à jouer avec aisance et discernement nos différents rôles dans la vie. L'acquisition de compétences techniques est en général plus valorisée car liée à l'employabilité (apprendre et gagner sa vie) mais nous savons plus que jamais que ce n'est pas suffisant. Nous ne sommes pas que des producteurs et des consommateurs, nous sommes aussi des citoyens et nous avons une famille et une vie personnelle. L'éducation des adultes, qui peut s'acquérir à la maison, sur le lieu de travail et par les médias, est en prise directe avec la vie réelle. Ce n'est que par l'éducation des adultes que nous pouvons faire face aux véritables problèmes de société, tels que le partage du pouvoir, la création de richesse, la problématique hommes-femmes et la santé.

**La dernière conférence CONFINTEA a eu lieu en 1997. Quels changements sont apparus au cours de ces douze années ?**

Il y a douze ans, l'éducation des adultes n'était pas vraiment au centre des préoccupations et était considérée comme une éducation de rattrapage. On se concentrait plutôt sur l'éducation

formelle. Aujourd'hui, on constate qu'il reste encore de nombreux exclus et que la qualité et les contenus des enseignements ne sont pas adaptés aux besoins de notre époque. Des approches modernes de mise en oeuvre de l'éducation des adultes et de l'éducation tout au long de la vie sont apparues un peu partout, visant ainsi à combler les lacunes du système éducatif traditionnel.

Au fil des ans, l'accent est passé de l'éducation de base à l'apprentissage tout au long de la vie, d'une simple offre à une fourniture de qualité, répondant ainsi aux besoins éducatifs de tous et satisfaisant les exigences propres à chaque apprenant. L'éducation des adultes aborde l'équité, le partage du pouvoir, la justice, etc., autant de défis qui jalonnent la poursuite sans relâche du droit à l'éducation pour tous.

La technologie, avec Internet, joue désormais un rôle majeur. Nous observons que les gens suivent diverses formes d'apprentissage de leur propre chef. L'apprentissage autodirigé s'avère plus que jamais essentiel mais il faut aussi un encadrement, pour éviter un mauvais choix.

#### **L'éducation des adultes n'est-elle pas devenue un secteur d'activité important?**

L'éducation des adultes peut devenir une marchandise, un produit commercialisable, ce qui est d'ailleurs particulièrement le cas sur Internet. La demande, qui monte en flèche, rencontre une offre croissante, ce qui constitue aussi bien un atout qu'un risque. L'UNESCO préconise un rôle régulateur de l'État, notamment auprès des groupes les plus vulnérables, afin de veiller à ce que l'apprentissage ne soit pas l'apanage des personnes aisées et qu'il soit de qualité pour tous. Un apprentissage de qualité repose sur des contenus pertinents, des approches inclusives et des valeurs démocratiques et universelles.

#### **Quels sont les principaux sujets à l'ordre du jour de CONFINTEA ?**

Nous avons mis en place un long processus préparatoire au cours duquel les États Membres ont produit et présenté 151 rapports nationaux, en s'appuyant sur les principes directeurs élaborés par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. De plus, cinq conférences régionales ont été organisées. Elles ont permis d'exposer des problèmes fondamentaux, de présenter des innovations clés, de discuter des défis à relever et de formuler d'importantes recommandations.

Certains sujets sont récurrents : nous sommes actuellement dans une situation sans précédent où nous parlons tous de crise, où nous remettons en cause notre propre mode de vie, notre mode de production, nos valeurs et nos systèmes éducatifs. Toutes ces questions sont au coeur de l'éducation des adultes. Quels devraient être les contenus et les modalités

Nous restons confrontés à un énorme problème d'analphabétisme, puisque 774 millions d'adultes sont analphabètes. Nous devons y remédier et poser les fondements qui permettront aux personnes de continuer à apprendre tout au long de leur vie. Il nous faut non seulement

préparer les gens à la vie courante mais aussi les équiper des capacités nécessaires pour dépasser la survie, être des citoyens critiques, oser et anticiper.

Nous devons adopter une approche holistique. Il est désormais prouvé que l'investissement dans l'éducation des adultes permet non seulement d'augmenter la productivité mais aussi de renforcer la cohésion et l'équilibre sociaux ainsi que l'estime de soi.

### **Quels résultats positifs constate-t-on dans le monde en termes d'éducation des adultes et tout au long de la vie ?**

On observe dans beaucoup de pays une réforme d'ensemble qui s'appuie sur l'éducation tout au long de la vie. Cette réforme donne de bons résultats : en créant les conditions de l'apprentissage pour tous, on favorise aussi l'inclusion et la participation. C'est le cas en Europe mais aussi, entre autres, en Namibie, au Botswana, en Afrique du Sud et en Uruguay. N'oublions pas non plus les pays qui ont une longue tradition d'éducation tout au long de la vie, comme les pays nordiques, la Corée et le Japon.

Bien évidemment, cette réforme d'ensemble s'accompagne du financement correspondant. Des études montrent qu'investir dans l'éducation des adultes, c'est investir dans l'avenir. Nous utilisons cet argument uniquement pour promouvoir l'éducation des enfants alors que l'éducation des adultes a une grande influence sur la vie de l'individu mais aussi sur le développement de la société. Les effets sont immédiats, ils ne se font pas attendre. Alors pourquoi donc le travail de sensibilisation mené par les éducateurs d'adultes n'est-il pas encore parvenu à convaincre les responsables politiques des bienfaits de cette forme d'éducation ? Les exemples ne manquent pourtant pas.

Nous avons aussi observé des exemples d'innovations qui oeuvrent pour l'égalité des sexes et s'attaquent aux inégalités. L'éducation des adultes contribue ainsi à la création de sociétés justes et à l'inclusion des minorités, des habitants des zones rurales isolées, des populations autochtones et des détenus.

Nous examinons bien évidemment la qualité des programmes, nous évaluons les résultats et les systèmes de reconnaissance et nous nous intéressons à la validation des différents types d'apprentissage. Cela est d'une importance capitale en matière d'éducation des adultes. Il faut des mécanismes d'accréditation qui valorisent les compétences acquises aussi bien par l'expérience que dans une structure d'éducation formelle. De tels systèmes de validation ont été mis en place dans de nombreux pays : ils favorisent la politique, aident les apprenants et constituent une motivation à l'apprentissage

### **Qu'attendez-vous de cette conférence?**

Si la communauté internationale reconnaît vraiment qu'il vaut la peine d'investir dans l'éducation des adultes afin de contribuer à la construction d'une société juste, si nous

parvenons dès aujourd'hui à en faire la priorité de notre politique éducative, à valoriser l'éducation des adultes, l'alphabétisation et l'éducation non formelle plutôt que de reléguer ces enjeux au second plan de nos décisions politiques, alors je pense que nous aurons réalisé beaucoup de progrès.

Nous avons déjà élaboré un projet de document final (un cadre d'action), que nous avons envoyé aux États Membres. Dans ce document figurent de solides recommandations qui s'appuient sur les rapports nationaux et les conférences régionales.

Jusqu'à présent, nous ne sommes pas parvenus à attirer l'attention des responsables politiques et des décideurs sur la dimension holistique de l'éducation des adultes. Si cette fois nous réussissons, nous aurons fait du bon travail .



➤ **d. Message vidéo adressé à la CONFINTEA VI par Jacques DELORS**

[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIIL/confintea/pdf/press/confinteavi\\_statement\\_delors\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIIL/confintea/pdf/press/confinteavi_statement_delors_fr.pdf)



Je voudrais saluer les participants de cette 6e Conférence internationale de l'éducation des adultes et M. Adama Ouane et le féliciter pour le travail qu'ils font dans des circonstances parfois difficiles, selon les pays. Dans le Rapport de la Commission internationale de l'UNESCO sur l'éducation que nous avons proposé en 1996, nous mettons beaucoup l'accent sur l'éducation tout au long de la vie. En effet, plus nous évoluons dans une société qui est à la fois immuable et changeante, dans le cadre de la mondialisation, plus nous nous apercevons de la centralité de l'éducation, du caractère central de l'éducation dans une société et cette éducation, nous lui avons assigné 4 objectifs qui restent, me semble-t-il, actuels : apprendre à connaître, un monde en grande évolution, mais aussi apprendre à connaître l'histoire, les découvertes de la science ; apprendre à faire, c'est-à-dire accéder aux compétences nécessaires ; apprendre à vivre ensemble, sans doute pour moi le plus important dans notre monde déchiré par les inégalités, par les intégrismes et par les guerres ; et enfin apprendre à être, c'est-à-dire mieux se connaître soi-même pour retrouver confiance en soi et là, l'éducation des adultes joue un rôle irremplaçable puisqu'elle permet de corriger les lacunes de l'éducation première, les occasions manquées par de multiples enfants et qu'elle permet aussi de réaliser, autant que possible, une juste égalité des chances, une juste égalité des chances entre les pays, entre les continents mais aussi entre les individus. Une juste égalité des chances qui permet à certains de corriger les lacunes d'un parcours insuffisant ou non satisfaisant dans l'éducation première. Il ne faut jamais oublier cette dimension de l'éducation des adultes. Alors, en langue anglaise on emploie deux mots différents : *lifelong training* ou *lifelong education*, je préfère le second car l'éducation est une appréhension globale de tous les phénomènes de la société, fondée sur les 4 principes que je vous ai rappelés. C'est dans ces conditions, me semble-t-il, qu'il faut avec optimisme et en dépit des difficultés budgétaires, financières, en dépit de l'urgence qui nous amène à lutter contre le chômage, la lutte permanente contre la pauvreté, c'est en effet toujours cet objectif d'éducation tout au long de la vie qui doit être considéré pour nous comme une mission essentielle de l'UNESCO et comme moyen, je le répète, de réaliser une juste égalité des chances.

*M. Jacques Delors a exercé la fonction de Président de la Commission européenne de 1985 à 1994. De 1993 à 1996 il a présidé la Commission de l'UNESCO « Éducation pour le XXIe siècle ».*



➤ **e. Intervention de Paul BELANGER, Président du Conseil international de l'éducation des adultes (ICEA)**

[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/speeches/confinteavi\\_belanger\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confintea/pdf/speeches/confinteavi_belanger_fr.pdf)



## De la parole aux actes

**Paul Bélanger**

Président du Conseil international  
de l'éducation des adultes

Je voudrais tout d'abord remercier l'UNESCO de m'avoir invité, comme président du Conseil international de l'éducation des adultes, à vous adresser la parole. Avec les autres représentants des organisations de la société civile, nous sommes venus ici collaborer avec vous pour faire avancer le droit d'apprendre tout au long de la vie. C'est que nous sommes convaincus que le développement continu des savoirs et compétences au sein de la population adulte est un des investissements les plus stratégiques que les sociétés d'aujourd'hui sont appelés à faire.

Et cela est urgent, sans cela l'humanité n'aura par les moyens internes de faire face aux défis qui s'annoncent. Les conflits meurtriers qui surgissent, comme ce fut encore le cas la nuit dernière dans deux pays africains et comme nous le constatons trop régulièrement sur tous les continents, nous le montrent bien. Sans une société civile informée et forte de l'intérieur, de telles catastrophes deviennent inévitables. Oui, sans une distribution de la liberté d'apprendre, sans un renforcement à la base de compétences diplomatiques quotidiennes, la possibilité, peu importe le pays, de solutionner les conflits autrement que dans le sang devient pratiquement irréalisable. L'éducation des adultes est un outil essentiel pour la paix.

Mais alors comment vraiment parvenir à investir dans l'éducation tout au long de la vie des citoyennes et citoyens?

**Au cours des délibérations préparatoires à CONFINTEA VI, les partenaires internationaux, nationaux ou non gouvernementaux ont tous convenus qu'à cette sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, il va falloir passer de la parole aux actes. Le mot d'ordre, chez tous et chacun des partenaires, est vite devenu et est demeuré en cette session finale de CONFINTEA VI « de la rhétorique à l'action ».**

Mais pour vraiment passer de la parole aux actes, deux questions se posent. Première question: pourquoi est-il important et même urgent que les adultes et les jeunes hors école

puissent développer leur potentiel? Et deuxième question: comment passer à l'action, comment dès maintenant rendre cela possible?

### **1. Pourquoi est-il devenu nécessaire de déployer l'éducation tout au long de la vie?**

**Le pourquoi ou plutôt les pourquoi sont important parce qu'ils sont à la base de la volonté politique à laquelle cette Conférence nous appellent tous.**

Pourquoi donc investir dans le développement de la capacité d'initiative des adultes, dans l'accroissement de leur capacité d'action?

D'abord parce que **les objectifs de développement du millénaire, les ODMs, ne sont pas réalisables sans la participation active et informée de TOUTE la population.** On ne peut combattre le VIH/SIDA, sans faire de la prévention. On ne peut endiguer la montée fulgurante de cette pandémie, comme d'ailleurs du paludisme, sans une population informée et au fait des mesures préventives, sans activités d'éducation et de promotion de la santé. Cela s'appelle l'éducation des adultes.

On ne pourra assurer l'éducation primaire pour tous les enfants du monde, sans une participation active des parents, sans leur donner les moyens de s'équiper à cette fin, sans éducation parentale. Cela aussi s'appelle l'éducation des adultes.

On ne parviendra pas à réduire la faim dans le monde, à surmonter la crise alimentaire, sans permettre aux agriculteurs et paysans et paysannes d'accroître le rendement de leur terre, sans investir résolument dans l'extension ou la vulgarisation agricole. Et cela se nomme l'éducation des adultes.

Dans l'énoncé des *objectifs de développement du millénaire*, l'éducation des adultes et des jeunes hors école n'est nulle part mentionnée, mais en fait elle est partout sous-jacente comme une condition nécessaire à leur réalisation. On ne pourra relever ces huit grands défis que l'humanité s'est donnée au début de ce millénaire, si 20%, 30, 40 et pire encore 60% de la population adulte n'a pas la possibilité de s'outiller pour y concourir. Aucun des Objectifs de développement du Millénaire ne peut être atteint sans la participation active et donc sans l'éducation des jeunes et des adultes.

**Pourquoi, en pleine crise économique, certains pays ont décidé d'investir dans la formation des adultes ? Parce qu'on a reconnu que c'est là une des composantes essentielles des stratégies de sortie de crise.** La formation continue de la population active n'est pas un luxe ou une dépense sociale; elle une des réponses indispensables à la relance de l'industrie dans le contexte d'un marché mondial en perturbation. Il faut stopper les politiques macro-économiques qui voudraient empêcher les pays d'investir dans la qualification de leur population active justement pour mieux se préparer la sortie de crise. Ces macro-politiques ne semblent pas reconnaître que les changements exigés dans les modes et

techniques de production ainsi que dans l'organisation du travail ne peuvent être réalisés sans un relèvement accéléré des compétences de base de la population. Les entreprises le requièrent pour se repositionner, les travailleurs le revendiquent pour protéger leur droit au travail et les populations migrantes en ont besoin pour se qualifier dans le pays d'accueil et d'abord y apprendre la langue. Il en est de même dans l'économie informelle, où les femmes et les hommes qui y oeuvrent pour survivre, se doivent aussi d'accroître leur compétence. Or, tout ce travail de qualification devenu nécessaire a pour nom l'éducation des adultes.

Au fond, pourquoi reconnaître ce droit des femmes et des hommes à l'éducation tout au long de leur vie, sinon parce que tous nous avons le **droit de vivre dans la dignité**. Pouvoir continuer d'apprendre pour le citoyen et le citoyen d'aujourd'hui, peu importe où on se trouve sur la planète, n'est pas un loisir superflu réservé à une minorité privilégiée. Apprendre, c'est accroître son autonomie, c'est jouir de cette liberté nécessaire de questionner et de savoir d'avantage, c'est retrouver l'estime de soi et en conséquence celle des autres, c'est permettre à chaque citoyenne de renforcer son sens d'efficacité personnelle, c'est expérimenter la joie d'apprendre. Le droit d'apprendre n'est pas un luxe, mais une source d'énergie intime devenue socialement nécessaire pour continuer, dans nos sociétés actuelles, de se construire et de construire nos communautés. Nous avons tous le droit de vivre à la hauteur de l'intelligence humaine. Nous avons tous le droit d'apprendre à être, à apprendre à devenir, à apprendre à vivre ensemble. Pouvoir co-piloter nos vies dans toutes les transitions qui nous attendent est une aspiration bien légitime. Le *lifelong learning* ne peut être *lifelong* et *lifewide*, s'il n'est pas aussi *lifedeeep*. C'est cela profondément l'éducation des adultes et c'est pour cela que l'éducation tout au long de la vie est devenue un droit fondamental.

Si la nécessité de l'éducation tout au long de la vie fait de plus en plus convergence, c'est aussi qu'elle est devenue un outil essentiel de développement de nos sociétés, une société qui ne peut demeurer réflexive sans un état continu d'éveil de la société civile, une société où le nécessaire Etat providence ne peut se maintenir sans devenir participatif. Et qui dit participation, dit information accrue et plus grande capacité d'agir. Oui, l'éducation des adultes est devenue une prérogative fondamentale parce qu'elle est devenue partout nécessaire à l'exercice de tous les autres droits : droit à la santé, au travail, droit à un environnement sain, défense contre la discrimination selon le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, etc. Ainsi reconnu comme un droit légal et donc justiciable, la formation de base des adultes va pouvoir être accessible à la grandeur de la planète; et ce relèvement généralisé des compétences deviendra alors un levier puissant de développement socio-économique et de hausse de la qualité de vie.

Nous ne pouvons attendre 35 ans pour que la population adulte puissent accroître sa formation de base, soit le laps de temps requis pour le faire par la seule voie de la

scolarisation des jeunes. C'est maintenant, à l'intérieur de la génération adulte, qu'il faut agir. Déjà, aujourd'hui, 80% de la population adulte de 2021 a déjà quitté l'école et terminé sa formation initiale. Les sociétés, au Sud comme au Nord, ne peuvent attendre CONFINTEA IX, soit l'année 2043, pour relever le niveau de qualification de base de leur population adulte. C'est maintenant, durant les cinq ou dix prochaines années que les adultes d'aujourd'hui ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences et capacités d'action. Certes, la formation initiale est essentielle, elle est la base requise pour continuer d'apprendre la vie durant. Cependant, cette formation en départ de vie ne suffit plus. Les parcours biographiques sont trop incertains, les transitions trop nombreuses, les contextes trop changeants. S'il fallait que le parcours éducatif des citoyens d'aujourd'hui s'arrête à la sortie de l'école des jeunes, ce serait catastrophique. Et pourtant, oui et pourtant, les rapports annuels de l'UNESCO sur l'Éducation Pour Tous nous montrent que la formation de base des adultes demeure, et je cite, «tragiquement sous-financée».

Ce qui nous préoccupe dans cette sixième conférence internationale sur l'éducation des adultes, c'est aussi l'accroissement continu de la productivité sociale, culturelle et économique de nos sociétés. Les organisations de la société civile ne refusent pas de parler de productivité. Cette exigence a été et continue d'être un des moteurs de la montée humaine depuis le début de l'Homo sapiens jusqu' à aujourd'hui. La capacité d'action et d'initiative des hommes et des femmes a été et est encore plus que jamais la ressource stratégique non seulement la plus bénéfique, mais aussi la plus renouvelable. Mais il ne faut pas oublier, ce qui malheureusement est souvent le fait aujourd'hui, qu'il ne peut y avoir d'accroissement durable de la productivité sans distribution équitable de ses fruits.

Il ne peut y avoir de participation soutenue de l'intelligence collective, sans une répartition équitable des bénéfices ainsi produits et sans condition pour que tous puissent s'outiller pour y contribuer.

Et c'est pourquoi il importe de corriger le tir et d'investir dans l'éducation tout au long de la vie, d'autant plus que **le retour sur un tel investissement est exponentiel** du fait de la propension observée à une reproduction élargie de la curiosité et des savoirs dans les communautés de vie et de travail. L'humanité ne survivra à ses crises alimentaires, économiques, écologiques et au choc inévitable de sa multiplicité culturelle, qu'à la condition que tous les citoyens du monde aient l'espace et les ressources pour apprendre d'une nouvelles façons de produire, de vivre et d'habiter ensemble. Et cet accroissement soutenu de la productivité par le renouvellement continu des savoirs et compétences a aussi pour nom l'éducation des adultes.

On le voit, le « pourquoi investir » dans l'éducation tout au long de la vie devient de plus en plus évident. Mais alors comment faire ?

## 2. Comment faire?

**Aujourd'hui, la question du *comment* est devenue aussi sinon plus importante que celle du *pourquoi*. Plus importante bien sûr parce que les solutions ne sont pas simples, mais aussi parce que faute d'y répondre concrètement, on ne pourra accomplir les changements majeurs que l'avenir nous commande de faire dès maintenant**

Le premier pas est de se donner une vision élargie du champ actuel de l'éducation des adultes. Une vision d'abord qui inclut l'ensemble des activités d'éducation et de formation des adultes depuis l'alphabétisation jusqu'au développement professionnel continu des médecins et ingénieurs, en passant par la formation relié au travail, l'apprentissage des langues, l'éducation à la santé et l'environnement, la vulgarisation agricole, sans oublier le vaste champ de l'éducation populaire, et cela dans une perspective d'une éducation active tout au long des parcours de vie. Une vision élargie de l'éducation continue qui sait traduire dans tous les champs d'activités humaines cette nécessité d'une capacité accrue d'initiative des populations et qui prend aussi en compte, dans tous ces domaines, l'aménagement d'environnements éducatifs favorables, de contextes d'action qui stimulent la curiosité, appellent et encouragent l'initiative individuelle et collective, qui donnent la soif d'apprendre, qui suscite le besoin de se perfectionner toujours davantage.

Le deuxième pas concret est l'adoption de politiques et législations reconnaissant explicitement que la réalité de l'éducation dans tous nos pays est en pleine mutation, où le nombre d'adultes apprenants ou en demande expresse d'apprendre dépasse le nombre de jeunes à l'école, au lycée ou au collège et dans les universités. L'adoption donc de politiques qui positionnent d'abord l'éducation des adultes au ministère de l'éducation responsable de la formation de base, de la formation professionnelle continue, de la formation à distance et de l'accès des adultes à la formation postsecondaire et universitaire. Mais l'adoption de politiques qui identifient aussi les activités de formation des adultes dans les autres ministères: la vulgarisation agricole, l'agriculture, la promotion de la santé, la formation des détenus à la justice, la promotion de la lecture à la culture, les actions des ministères de la condition féminine, de l'environnement et du bien être social, sans oublier évidemment les ministères de l'emploi et de l'immigration. Pour réaliser cette mission inévitablement interministérielle de l'éducation des adultes, une fonction nouvelle de communication, de synergie et de coordination volontaire s'impose pour laquelle le ministère de l'éducation est appelé à exercer un rôle-clé. Les investissements en éducation des adultes ne porteront leur fruit que dans la mesure où cet effort concerté mettra en place les dispositifs pour faciliter par l'information, l'accueil, la référence, la reconnaissance des acquis et les semaines des adultes en

formation (« *adult learners' week* ») la difficile expression de cette vaste demande de formation, et pour assurer le transfert des apprentissages dans l'action, c'est à dire là où on pourra vraiment mesurer l'impact de l'effort collectif exigé.

Au plan international, la décision de la présente conférence de revoir d'ici 2012 l'instrument normatif de l'UNESCO, la Recommandation de 1976 sur le développement de l'éducation des adultes crée un espace important pour renouveler la vision de l'éducation des adultes et recommander des mesures législatives et économiques pour faciliter l'exercice du droit d'apprendre des adultes. A cet égard les attentes face à l'UNESCO et à son Institut de l'éducation tout au long de la vie sont grandes pour associer les différentes agences des Nations Unies au suivi de cette Conférence.

La troisième voie d'action est la mobilisation de tous les acteurs, gouvernementaux, économiques et de la société civile. Sans cette mobilisation l'adoption des mesures législatives et programmes gouvernementaux ne pourront donner les résultats attendus. Nos observations le montrent, **c'est dans la mesure où la nécessité de hausser la compétence de la population active devient reconnue mutuellement par les employeurs, les syndicats et les organisations d'économie sociale, que les politiques de formation continue deviennent efficaces.** Le rôle actif des organisations de la société civile fait aussi toute la différence non seulement dans le « faire faire » et le « faire avec », mais aussi dans l'élaboration des politiques et programmes et dans les actions de veille. Il en est de même des associations d'apprenants adultes, un mouvement en plein essor dans toutes les régions du monde pour faire reconnaître les conditions spécifiques des adultes, la difficile réconciliation famille-travail-formation. Plusieurs réseaux mondiaux ont été créés, autour et à l'extérieur du Conseil international de l'éducation des adultes au cours des dernières décennies pour éveiller l'opinion publique, sensibiliser les preneurs de décision et aider les acteurs du terrain à s'organiser: je pense à la *Campagne mondiale pour l'éducation*, au groupe d'action des femmes, le *Gender Education Office*, le *Hall of Fame* de l'éducation des adultes, le *Forum mondial sur l'éducation tout au long de la vie* et bien sûr au *Forum de la société civile* sur l'éducation des adultes et l'éducation populaire qui a tenu sa première session mondiale au cours des jours précédents cette Conférence.

Une quatrième voie d'action, bien que la plus difficile, est essentielle, soit la mobilisation des ressources financières et de personnels. On ne peut tout d'abord y parvenir sans développer et adopter des plans d'action spécifiant les objectifs à atteindre, des budgets alloués à cette fin et tout cela encadré dans une législation nationale. Comment est-il possible de parler de financement sans mentionner des chiffres concrets? Il faut que les principaux mécanismes financiers de *l'Éducation Pour Tous*, tels que *l'Education Fast Track Initiative* supporte explicitement les objectifs 3 et 4 de l'EPT, à savoir l'alphabétisation des adultes. La

demande bien connue de consacrer 6% du budget de l'éducation nationale à l'éducation des adultes est réaliste du point de vue budgétaire et nécessaire quant au développement socio-économique. De même la cible convenue dans les *Objectifs de développement du millénaire* d'allouer 0.7% du PIB à l'aide internationale et la proposition d'investir 6% de la partie consacrée à l'éducation dans le développement des compétences de la population est le minimum nécessaire pour opérer le virage dont la nécessité fait maintenant consensus. Les budgets sont l'expression de la volonté politique.

Quelqu'un peut-il m'expliquer qu'un pays troisième producteur d'or au monde ne puisse trouver l'argent pour financer, tel que demandé, l'alphabétisation des adultes de ce pays. Pouvez-vous comprendre comment un pays premier producteur au monde de bauxite dit ne pouvoir financer la formation de base réclamée par les femmes et les hommes de son pays ? Je ne peux davantage saisir comment un pays accepte de vider ses réserves pétrolières en moins de deux décennies, c'est à dire de se départir ainsi de ses ressources non renouvelables, sans investir les fonds que cela dégage temporairement pour investir à long terme dans la ressource la plus renouvelable en sa possession, soit la population elle-même, sa capacité d'initiative, son intelligence? SVP révisons les budgets croissants affectés à l'armement en faveur de l'investissement le plus prometteur, l'investissement dans la créativité de la population.

Investir en éducation des adultes exige aussi d'investir dans la formation et les conditions de travail de celles et ceux qui y oeuvrent. L'enjeu est la qualité de la formation et donc l'efficacité de l'investissement national consenti.

La cinquième et dernière voie d'action est le suivi, le contrôle des résultats. Il faut d'abord, on l'a dit, se fixer des cibles claires qui permettent de piloter l'action et faire les réajustements nécessaires. Précisément parce que les solutions ne sont pas simples, il est important que des mécanismes transparents soient instaurés pour faire le monitoring de nos actions et faire rapport régulier à tous les acteurs publics, privés et de la société. Oui ce qui compte, nous en convenons tous, ce sont les résultats et leur appréciation, non la rhétorique.

## **Conclusion**

En 1997, nous tenions la CONFINTEA V à la suite des grands sommets de Rio sur l'environnement en 1992, du Caire sur la population en 1994, de Beijing sur la condition des femmes en 1995, de Copenhague sur le développement social en 1996. Plus du tiers des recommandations de ces sommets mondiaux faisaient appel à une capacité accrue d'initiative de la population adulte. CONFINTEA V était portée par ce mouvement et devait y répondre. Cette cinquième conférence a produit un consensus sur une vision ample et dynamique de l'éducation des adultes, mais les actions qui ont suivi, certes réelles n'ont vraiment pas été à

l'hauteur des attentes formulées alors dans l'Agenda pour le Futur. Douze années plus tard, CONFINTEA VI survient dans un tout autre contexte. Elle survient à la toute veille du sommet de Copenhague sur l'avenir climatique de notre planète, un contexte qui rend encore plus prégnant le titre que l'UNESCO d'Hambourg a donné à la présente conférence : *Adult learning for a viable future*. Si le Sommet de Copenhague réussit, l'éducation des adultes deviendra partout inévitable pour transformer les façons de vivre, de produire et de consommer. Si ce Sommet faillit, l'éducation des adultes sera encore plus nécessaire pour permettre à la communauté humaine du XXIème de se ressaisir, de s'informer et d'exercer sa participation citoyenne pour assurer un avenir planétaire à nos enfants et à nos petits enfants, à Jules, Marius, Luca et tous les autres.

La planète ne survivra que s'il elle devient une planète apprenante.

Oui, il faut passer à l'action, c'est faisable et devenu inévitable.

Il nous faut avancer. Et comme le disait Einstein, «avancer, c'est comme monter à bicyclette : si l'on arrête de pédaler, on perd l'équilibre».





➤ **f. Communiqué de presse de l'UNESCO N° 2009-147**



**La Conférence internationale sur l'éducation  
des adultes se clôture sur un appel à passer du  
discours à l'action**

[http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confinteavi/pdf/Press\\_Releases/confinteavi\\_closing\\_press\\_release\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UII/confinteavi/pdf/Press_Releases/confinteavi_closing_press_release_fr.pdf)

**Belém, Brésil, 4 décembre** - La Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) s'est clôturée le 4 décembre sur un appel demandant aux gouvernements de « faire progresser, avec un sentiment d'urgence et une vitesse accélérée, l'apprentissage et l'éducation des adultes » et de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs en matière d'alphabétisation des adultes. Ces politiques s'inscrivent dans le Cadre d'action de Belém, un texte adopté à l'issue des longues négociations menées lors de CONFINTEA VI. « Il est désormais temps d'agir car le coût de l'inaction est trop élevé », affirme le document final adopté à l'issue de la Conférence internationale sur l'éducation des adultes qui a réuni pendant quatre jours plus de 1 500 participants de quelque 156 Etats membres à Belém, Brésil.

Ministres, présidents d'université, hauts responsables d'organisations régionales et multilatérales, membres de la société civile et du secteur privé et apprenants adultes du monde entier ont débattu sur des thèmes aussi variés que les politiques et la gouvernance en matière d'éducation des adultes, l'alphabétisation au coeur de l'apprentissage tout au long de la vie, la garantie de qualité et d'évaluation des résultats de l'apprentissage, la participation, l'inclusion et les mécanismes de financement.

« Il s'agit d'avertir les gouvernements et la communauté internationale que, sans un réel renforcement des efforts, il sera impossible d'atteindre les objectifs de l'Education. [...] Nous devons montrer que nous sommes en mesure de garantir une collaboration stratégique, l'innovation et la réforme des politiques qui permettront d'appliquer cette accumulation de connaissances et d'expériences de manière efficace, là où elle est nécessaire », a déclaré Davidson Hepburn, Président de la Conférence générale de l'UNESCO.

Le Cadre d'action de Belém souligne que « l'apprentissage et l'éducation des adultes sont essentiels pour pouvoir relever les défis culturels, économiques, politiques et sociaux contemporains » et met en avant le besoin de les inscrire dans un contexte plus large de développement durable. Le texte identifie les conditions nécessaires qui permettront que les

adultes et les jeunes soient en mesure d'exercer leur droit à l'éducation : politiques, gouvernance et financement efficaces, participation, inclusion, équité et qualité.

Le Cadre d'action de Belém reflète l'accent mis sur l'alphabétisation, élément clé de l'apprentissage tout au long de la vie et « caractéristique inhérente au droit à l'éducation », en appelant les Etats membres à « redoubler d'efforts pour réduire l'analphabétisme de 50 % par rapport à 2000 d'ici 2015 », à renforcer les investissements et l'expertise, l'établissement de programmes pertinents et de mécanismes d'assurance qualité et enfin l'écart qu'il existe entre les sexes en matière d'alphabétisation.

Le document indique que l'apprentissage et l'éducation des adultes continuent de souffrir d'un manque chronique de financement et de ne pas être appréciés à leur juste valeur et souligne que le renforcement de la reconnaissance politique qui a suivi CONFINTEA V n'a pas ouvert la voie à une action politique efficace en termes d'établissement de politiques prioritaires, d'intégration et d'allocation de ressources adéquates, que ce soit au niveau national ou international. Le document attire également l'attention sur le manque de possibilités de formation professionnelle offertes aux enseignants pour les adultes et sur les lacunes en matière de mécanismes de suivi, d'évaluation et de retour d'informations.

Le Cadre d'action de Belém insiste sur la nécessité de renforcer la coopération internationale dans les domaines suivants : reconnaissance des qualifications, partage du savoir-faire et des pratiques innovantes, assurance qualité, gouvernance, égalité d'accès, action en faveur des langues autochtones et éducation des migrants. Il appelle les pays à allouer au moins 6 % du PIB à l'éducation des jeunes et des adultes en favorisant l'établissement de mécanismes de financement innovants. Dans ses remarques conclusives, Fernando Haddad, ministre de l'Education du Brésil, a déclaré qu'à l'issue de CONFINTEA VI, il fallait désormais viser le dépassement de l'objectif fixé pour 2015 en établissant des fonds multilatéraux et internationaux destinés à la lutte contre l'analphabétisme, « de façon à ce que 2015 puisse être une année de célébration pour la communauté internationale dans son ensemble. Nous espérons avec force que nous serons prêts à unir nos efforts dans l'après-Belém pour garantir que tous les citoyens du monde puissent apprendre à lire et à écrire. »

En conclusion de la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, Davidson Hepburn a exprimé l'espoir que la dynamique lancée à CONFINTEA VI se transforme en un moteur qui mette l'éducation des adultes, et notamment l'alphabétisation, au coeur des efforts internationaux. « Le [Cadre d'action de Belém] est marqué par une même conviction : malgré nos différences et nos priorités respectives, nous sommes persuadés que le XXI<sup>e</sup> siècle ne laissera aucun adulte à la traîne. »



Un groupe  
folklorique à la  
CONFINTEA VI

---

En savoir plus : <http://www.unesco.org/fr/confinteavi/>

Prendre contact avec le

Comité mondial pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Site : [www.WCFEL.org/](http://www.WCFEL.org/)

Mel : [worldcommittee@yahoo.com](mailto:worldcommittee@yahoo.com)

---



Evelyne DERET  
Secrétaire générale  
du Comité mondial  
pour l'éducation et  
la formation tout au  
long de la vie